

ktuell



1 MAI

Centre Culturel de Rencontre
Abbaye de Neumünster
Luxembourg

**Fête du travail
et des cultures**

- Europa braucht frische Luft
- Un bol d'air frais pour l'Europe



Comment contacter l'OGBL?

Pour un conseil ou une assistance en matière de droit du travail ou de droit social vous pouvez vous adresser au **Service Information, Conseil et Assistance (SICA)** de l'OGBL en composant le numéro de téléphone unique suivant: **(00352) 2 65 43 777** ou bien envoyer un courriel à l'adresse e-mail suivante: **info@ogbl.lu**.

Pour toutes les autres questions, n'appellez pas ce numéro svp!

Pour nous poser une question, utilisez notre formulaire sur notre site internet **www.ogbl.lu** sous la rubrique **Service aux membres: Posez vos questions**. Nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

Agence/Antenne	Adresse	Permanences	
Luxembourg	B.P. 2031, 146, bd de la Pétrusse, L-1020 Luxembourg	Mardi, jeudi: 9h00-11h30 Les autres jours sur rendez-vous Frontaliers français: Mardi et vendredi sur rendez-vous	Fax 48 69 49
Differdange	B.P. 126, 4, rue Emile Mark, L-4620 Differdange	Mardi: 9h00-11h30 Jeudi: 9h00-11h30, 14h00-17h00	Fax 58 34 56
Dudelange	Maison syndicale, 31, avenue G-D Charlotte L-3441 Dudelange	Lundi, mardi, mercredi, jeudi: 14h00-17h00 Mercredi: 9h00-11h30 Vendredi matin sur rendez-vous	Fax 51 50 05-529
Esch/Alzette	B.P. 149, 42, rue de la Libération, L-4002 Esch/Alzette	Lundi: 14h00 - 18h00 Vendredi: 8h30-11h30	Fax 26 54 02 59
Ettelbruck	6, rue Prince Jean, L-9052 Ettelbruck	Mardi, Jeudi: 8h00-11h30 Mardi: 13h30-16h30 Lundi matin, vendredi a-m: sur rendez-vous	Fax 81 97 13
Grevenmacher	4, rue de l'Eglise, L-6720 Grevenmacher	Lundi: 9h00-11h30 sur rendez-vous Mercredi: 9h00-11h30, 13h00-16h30	
Rodange	72, avenue Dr Gaasch, L-4818 Rodange	Mardi: 14h00-17h00 Mercredi: 9h00-11h30	Fax 50 44 81
Wiltz	2, rue Michel Rodange, L-9557 Wiltz	Jeudi: 14h00-17h00 Lundi après-midi: sur rendez-vous	
Frontaliers français			
Audun-le-Tiche	B.P. 41, 64, rue Maréchal Foch F-57390 Audun-le-Tiche	Mardi, jeudi: 14h00-17h30	Fax (+33) (0) 3 82 50 32 53
Thionville	32, allée de la Libération, F-57100 Thionville	Lundi: 8h30-11h30, Mercredi: 14h00-17h30 Permanences spéciales droit social français: Les 1 ^{er} et 3 ^e vendredi du mois, 14h00-16h30	Fax (+33) (0) 3 82 34 54 03
Volmerange	2, avenue de la Liberté, F-57330 Volmerange-les-Mines	Jeudi: 14h30-17h30 sur rendez-vous	
Longwy	Maison de la Formation CGT, Centre Jean Monnet F-54810 Longlaville	Mercredi: 14h00-17h00	Fax (+33) (0) 3 82 25 17 69
Frontaliers belges courriel: frontaliers.belges@ogbl.lu			
Aywaille	22, rue Louis Libert, B-4920 Aywaille (FGTB)	1 ^{er} et 3 ^e lundi du mois: 14h30-17h30	
Bastogne	8a, rue des Brasseurs, B-6600 Bastogne (FGTB)	1 ^{er} samedi du mois: 9h00-11h30 Mardi: 14h30-17h30	Tél. (+32) (0) 61 21 19 87
Habay-la-Neuve	11, rue de l'Hôtel de Ville, B-6720 Habay-la-Neuve (Mutualité Socialiste du Luxembourg)	Jeudi: 9h00-11h30	
Vielsalm	57, rue de la Salm, B-6690 Vielsalm (FGTB)	1 ^{er} et 3 ^e jeudi du mois: 14h30-17h30	
Deutsche Grenzgänger			
Bitburg	Brodenheck-Straße 19, D-54634 Bitburg	Mittwoch: 17.00-21.00 Uhr	Tél. (+49) (0) 6561-6049477
Trier	Herzogenbuscher-Straße 52, D-54292 Trier 1. OG links (Ver.di) am Ende des Flurs rechts	Donnerstag: 13.00-17.00 Uhr	
Saarlouis	Karcher-Straße 1A, D-66740 Saarlouis (direkt am Kleinen Markt)	Dienstag: 16.00-20.00 Uhr	Tél. (+49) (0) 6831 76 45 362 Fax (+49) (0) 6831 76 47 022
Autres Services			
DTH	Département des Travailleurs handicapés B.P. 2031, 146, bd de la Pétrusse, L-1020 Luxembourg	Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 8h00-12h00 et 14h00-18h00	Joël Delvaux, Tél. 49 60 05 345
Eures	PED – Sarre-Lor-Lux Rhénanie-Palatinat	Rodange, Arlon, Bastogne, Aywaille, Vielsalm, Dudelange	
Stress au travail	Service de consultation	Tél.: (+352) 27494-222	



Aktuell

Sommaire

Editorial 4

Europa braucht frische Luft

Dossiers nationaux 6

Élections européennes: 12 questions de l'OGBL

OGBL Nationalvorstand

Gedankenaustausch mit Jean Asselborn

Treffen zwischen dem OGBL und der

Gesundheitsministerin

Nouvelle organisation du casier judiciaire

Le secrétariat social vous informe

Du nouveau dans les entreprises 25Banques, Santé, Nettoyage, Services et Énergie,
SEW, ...**Programme 1^{er} mai 2014** 27**Départements** 44

Journée internationale de la femme

Révolution des œillets: Il y a 40 ans

Hearing «Jeunes et emploi»

Frontaliers 49

Le système de sécurité sociale au Luxembourg

Besteuerung der Renten

Formation syndicale 52**Europe** 54

Accord de libre échange TTIP

Une politique pour les citoyens

ONG OGBL solidarité syndicale 59EUROPAWAHLN: DE PARTEIEN HIR ÄNTWERTEN OP D'FROEN
VUM OGBL WERFE ... VILL FROEN OP

SPURMOOSSNAHMEN : TOUCHE PAS AU FRIC DES RICHES!

Aktuell Monatszeitschrift des OGBL „Unabhängiger Gewerkschaftsbund
Luxemburg”

Verleger: OGBL „Onofhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg”

Herausgeber für den OGBL: Jean-Claude Reding

60, bd. J.F. Kennedy B.P. 149 L-4002 Esch/Alzette

Tel.: 54 05 45-1 Fax: 54 16 20

Internet: www.ogbl.lu e-mail: ogbl@ogbl.lu

Verantwortlich für die Redaktion: Jean-Claude Reding

Editeur responsable pour la Belgique:

Jacques Delacollette 17, rue de l'Ecole B-6666 Wibrin

Druck / Impression: Techprint, Esch/Lankelz

Die Redaktion behält sich Kürzungen der Beiträge vor. Die gezeichneten Artikel stellen nicht unbedingt die Meinung der Redaktion dar. La rédaction se réserve le droit d'abrégier les textes. Les articles signés ne reflètent pas nécessairement la position de la rédaction.



André Roeltgen
Generalsekretär des OGBL

Europa braucht frische Luft

Der Politikwechsel steht auf der Tagesordnung des Erforderlichen. Massenarbeitslosigkeit, Anstieg der sozialen Armut und wachsende gesellschaftliche Ungleichheit sind alles andere als eine Fatalität.

Sie sind das Resultat einer Politik, die seit Jahren die sozialen Interessen der Bürger Europas regelrecht missachtet. Diese Politik ist im Übrigen verantwortlich für das gefährliche Erstarken von populistischen und radikal rechten Bewegungen, die allesamt nichts mit dem Ziel eines demokratischen und gesellschaftlich fortschrittlichen europäischen Integrationsprozesses am Hut haben.

Die Politik der Austerität, des permanenten Lohnangriffs gegen die Arbeitnehmer Europas und der stückchenweisen Demontage des Sozialstaates hat Europa nicht nur seine Ausstrahlungskraft genommen, sondern treibt Europa mit hoher Wahrscheinlichkeit in eine anhaltende wirtschaftliche Stagnation.

250 Milliarden Euro fordert der Europäische Gewerkschaftsbund für ein 10-jähriges europäisches Investitionsprogramm in zukunftsweisende Infrastrukturen, Produktionen und Dienstleistungen. Millionen Arbeitsplätze könnten so abgesichert und geschaffen werden.

Warum geht man nicht auf diese alternativen Vorschläge ein? Dies würde darüber hinaus die europäische Strategie EU 2020 wieder neu beleben. Im Augenblick droht ihr das gleiche Schicksal wie das ihrer Vorgängerin, der sogenannten Lissabonstrategie, nämlich das Verpuffen und Scheitern.

Der OGBL wünscht sich von der neuen luxemburgischen Regierung und den sie tragenden politischen Parteien, dass sie sich offen für einen politischen Kurswechsel in Europa aussprechen. Eine kritische Distanz zu den Brüsseler Austeritätsvorschlägen ist angebracht. Jeder mögliche politische Spielraum, um sich falschen Zielvorgaben zu widersetzen muss von der Regierung ausgenutzt werden.

Gelegenheiten hierfür gibt es genügend. Da sind zum einen die aktuellen „Geheimverhandlungen“ der Brüsseler Kommission für ein transatlantisches Handels- und Investitionsabkommen zwischen der EU und den USA (TTIP). Der OGBL spricht sich für den sofortigen Stopp dieser Verhandlungen aus, weil diese im Begriff sind, einen kapitalistischen Liberalisierungsschock auf die Schiene zu setzen, der Europa in ein soziales, ökologisches und politisches Trümmerfeld zu verwandeln

droht. Europa darf seine öffentlichen Dienstleistungen, seine Sozial- und Arbeitsrechte, seine öffentlichen Marktausschreibungen, seine Sicherheits-, Umwelt- und Gesundheitsnormen nicht den Profitinteressen der multi- und transnationalen Konzerne unterwerfen!

Als 2008 die kapitalistische Finanz- und Wirtschaftskrise ausbrach, wurde der europäischen Bevölkerung von den Regierenden versprochen, dass die Politik die krisenauflösende Deregulierung der Wirtschafts- und Finanzwelt eindämmen würde. Jetzt gilt es diesbezüglich Farbe zu bekennen! Wenn nicht jetzt, wann denn? Das Primat der Politik und der Demokratie über die Wirtschaft ist die Forderung der Stunde. Die Opposition der europäischen Gewerkschaftsbewegung und von vielen anderen Organisationen der Zivilgesellschaft gegen das TTIP wächst schnell. Die Politik darf diesen Zug jetzt nicht verpassen.

Von der luxemburgischen Regierung erwartet der OGBL aber auch eine kritischere Haltung in Bezug auf die Brüsseler „Reformvorschläge“ im Rahmen des sogenannten Europäischen Semesters. Die Brüsseler Messmethoden der Lohnentwicklung in Luxemburg sind unangepasst und produzieren ein falsches Bild der Lohnsituation in Luxemburg. Im Zeitraum 2010-2013 sind die Löhne in Luxemburg real zurückgegangen.

Luxemburg hat keinen Wettbewerbsverlust aufgrund zu hoher Arbeitslöhne! Die sich gebetsmühlenartig wiederholende Aufforderung der Brüsseler Kommission, dass Luxemburg sein System der Lohnfindung, in erster Linie die Indexgesetzgebung, „reformieren“ müsse, ist und bleibt ein inakzeptabler Lohnangriff gegen das gesamte luxemburgische Salariat. In den letzten Jahren hat sich die Verteilungsgerechtigkeit zwischen Arbeit und Kapital in die falsche Richtung entwickelt. Ungerechtfertigte Verluste bei der Kaufkraft der Haushalte sowie bei den öffentlichen Steuereinnahmen und bei den Einnahmen unserer Sozialversicherungen sind die überflüssige Konsequenz davon.

Sollte sich die STATEC-Prognose eines Wirtschaftswachstums in Volumen von +3,2% und in Wert von +6,6% für 2014 bewahrheiten, und dies bei einer aktuellen historisch absolut tiefen Inflation von 1,5%, dann gibt es nicht den geringsten Grund für eine weitere Manipulation des Indexgesetzes. Die Antwort der luxemburgischen Politik an die Brüsseler Austeritätswünsche kann nur die folgende sein: wir machen keine Manipulation der Manipulation wegen!

André Roeltgen
Secrétaire général de l'OGBL

Un bol d'air frais pour l'Europe

Le changement politique est à l'ordre du jour et nécessaire. Le chômage de masse, l'accroissement de la pauvreté et des inégalités sociales sont tout sauf une fatalité.

C'est le résultat d'une politique, pour laquelle les intérêts des citoyens de l'Europe comptent pour du beurre, et cela depuis des années. C'est cette politique qui est, en fin de compte, responsable pour le renforcement dangereux des mouvements populistes et d'extrême-droite, qui tous s'opposent au processus d'intégration européenne démocratique et socialement progressiste.

La politique d'austérité, les attaques permanentes sur les revenus des salariés européens et le démantèlement rampant de l'État social n'ont pas seulement enlevé à l'Europe son rayonnement, mais il y a une forte probabilité qu'ils la mènent vers une stagnation économique persistante.

La Confédération européenne des syndicats exige 250 milliards d'euros pour un programme d'investissement européen sur dix ans dans des infrastructures, productions et services orientés vers l'avenir. Cela créerait et sécuriserait des millions d'emplois.

Pourquoi ces propositions alternatives ne sont-elles pas prises en compte? Elles pourraient revitaliser la stratégie européenne UE 2020 qui est actuellement menacée de connaître le même destin que sa devancière, ladite stratégie de Lisbonne, à savoir l'essoufflement et l'échec.

L'OGBL espère que le nouveau gouvernement luxembourgeois et les partis qui le composent se prononcent ouvertement pour un changement de cap politique. Une distance critique par rapport aux projets d'austérité de Bruxelles s'impose. Toute marge de manœuvre politique permettant de s'opposer à des objectifs erronés doit être exploitée par le gouvernement.

Les opportunités à le faire ne manquent pas. En premier lieu il y a les «négociations secrètes» en cours menées par la Commission européenne en vue d'un traité transatlantique de libre échange et d'investissements entre l'Union européenne et les Etats-Unis (TIPP). L'OGBL demande l'arrêt immédiat de ces négociations, car elles sont en train de générer un choc de libéralisation capitaliste, qui menace de transformer l'Europe en un champ de ruines sociales, écologiques et politiques. L'Europe ne doit pas soumettre ses services publics, son

droit du travail et droit social, ses marchés publics, ses normes de sécurité, de santé et d'environnement à la logique du profit des multinationales.

Lorsque la crise économique et financière capitaliste éclatait en 2008, les gouvernements promettaient à la population de l'Europe que la politique allait endiguer la dérégulation du monde économique et financier qui est à l'origine de la crise. Maintenant il faut jouer cartes sur table! Si cela n'est pas fait maintenant, quand cela sera-t-il fait? La primauté du politique et de la démocratie sur l'économie est à l'ordre du jour. L'opposition du mouvement syndical européen et de nombreuses organisations de la société civile contre le TIPP augmente rapidement. La politique ne doit pas rater le train.

L'OGBL attend cependant également du gouvernement luxembourgeois une approche plus critique par rapport aux «projets de réforme» de Bruxelles dans le cadre dudit semestre européen. La méthode bruxelloise pour mesurer l'évolution salariale au Luxembourg n'est pas adaptée et présente une image faussée de la situation salariale au Luxembourg. En termes réels, les salaires au Luxembourg ont régressé entre 2010 et 2013.

Le Luxembourg n'a pas perdu en compétitivité à cause des salaires trop élevés! La recommandation de la Commission européenne, qui est martelée sans cesse, à savoir que le Luxembourg devrait «réformer» son système de fixation des salaires, et en premier lieu l'indexation, est et reste une attaque inacceptable sur les revenus du salariat luxembourgeois tout entier. La répartition entre le travail et le capital s'est développée ces dernières années dans la mauvaise direction. Des pertes non justifiées au niveau du pouvoir d'achat des ménages comme au niveau des recettes fiscales de l'État et des recettes de nos assurances sociales sont la conséquence superflue de cette évolution.

Si le pronostic du STATEC pour 2014 d'une croissance économique en volume de +3,2% et en valeur de +6,6% s'avère correct, et ceci avec le taux d'inflation actuel historiquement bas de 1,5%, il n'y a pas la moindre raison pour une nouvelle manipulation de la loi sur l'index. La réponse de la politique luxembourgeoise aux recommandations d'austérité de Bruxelles ne peut être que la suivante: nous ne faisons pas de manipulation pour faire de la manipulation!

ÉLECTIONS
EUROPÉENNES
25 MAI 2014

12 questions de l'OGBL – réponses des partis

Introduction

Le 25 mai auront lieu les élections pour le Parlement européen. L'OGBL, ensemble avec la Confédération européenne des syndicats (CES), est en faveur du renforcement et du développement de l'Union européenne. Mais notre projet européen est un projet fondé sur la solidarité, le progrès social, le développement de la démocratie, le renforcement des droits sociaux et syndicaux.

La politique menée depuis bientôt 20 ans en Europe s'est de plus en plus détournée des visées syndicales et a de plus en plus mis en avant des objectifs économiques au détriment des objectifs sociaux.

La compétitivité et la concurrence ont été exacerbées, la

solidarité et la coopération ont été délaissées. Alors que, selon les traités et déclarations européens, la liberté d'entreprendre et de faire du commerce était censée servir le développement de la société européenne dans le sens du progrès social, la politique mise en œuvre s'est de plus en plus éloignée de cette vision politique.

La politique d'austérité actuelle, mise en œuvre par la commission Barroso et approuvée par le Conseil européen est un exemple de cette orientation politique erronée.

L'OGBL demande aux partis politiques et aux candidats qui se présentent aux élections pour le Parlement européen de s'exprimer clairement contre la politique d'austérité actuelle et pour un changement de cap.

Dans ce contexte, l'OGBL a adressé un catalogue de 12 questions aux partis politiques qui présentent une liste lors de l'élection européenne. Nous publions ci-dessous le résultat de cette enquête.

Annexes au questionnaire:

- Une nouvelle voie pour l'Europe. Plan de la CES pour l'investissement, une croissance durable et des emplois de qualité
- Position de la CES sur le partenariat trans-atlantique de commerce et d'investissement
- Un contrat social pour l'Europe

L'OGBL a demandé aux partis et à leurs candidats:

1

de s'exprimer pour une révision en profondeur du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) au sein de l'union économique et monétaire et de toutes les réglementations mises en place en matière de politique budgétaire dans la zone Euro et ce dans le sens d'une prise en considération des objectifs sociaux et environnementaux au même titre que les objectifs économiques et financiers;

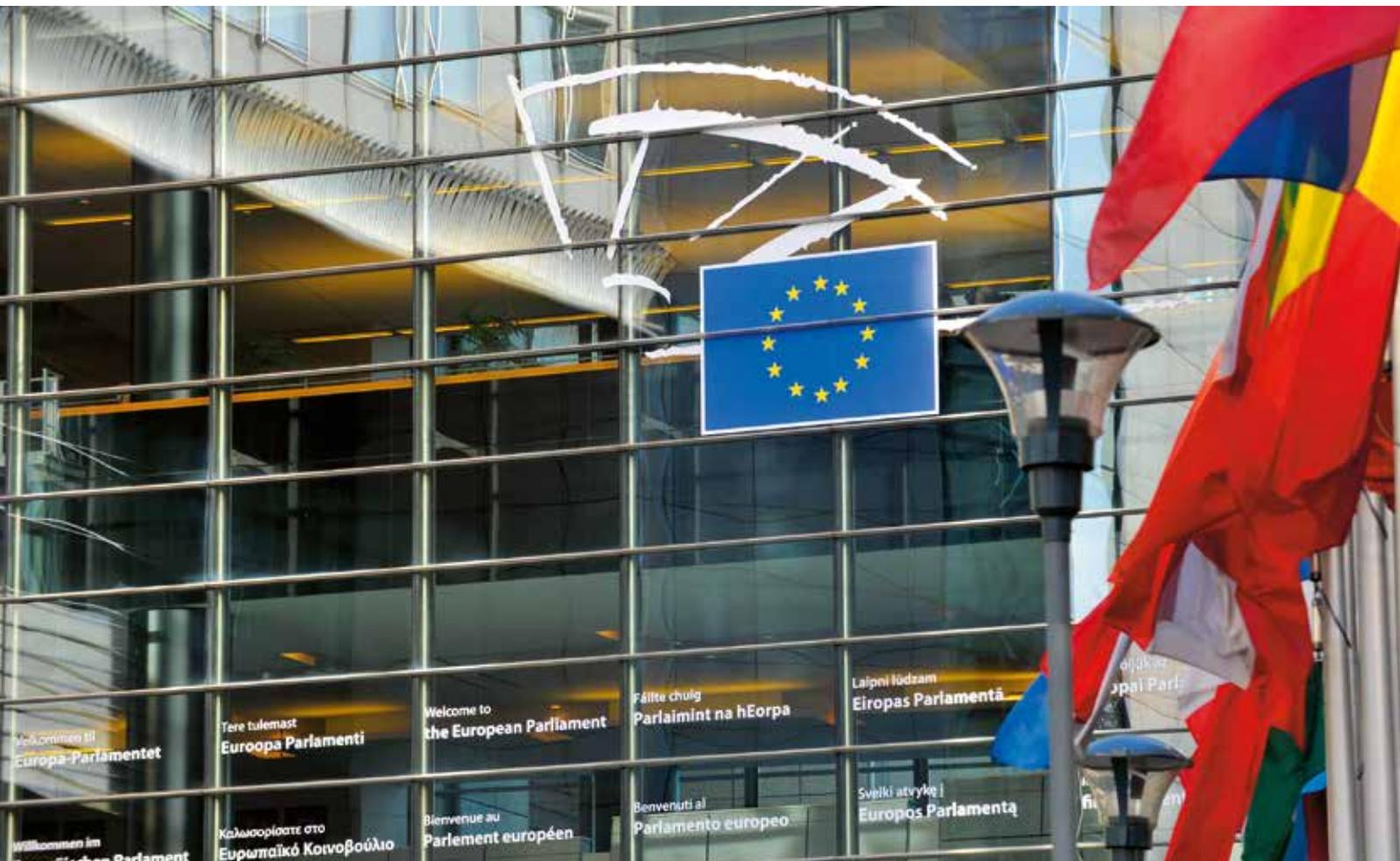


non

Commentaire: Ce traité devra être intégré dans la méthode communautaire – il sera donc fondu dans un traité de Lisbonne revu et corrigé avec les considérations sociales qui s'imposent.



oui



oui



oui

Commentaire: Il y a une obligation de résultat pour préserver les marges budgétaires permettant de préparer l'avenir ce qui n'exclut aucunement le respect de la dignité de chacun. Ce n'est pas l'un ou l'autre, c'est les deux à la fois. L'Europe va devoir s'activer au cours des prochaines années sur plusieurs chantiers tels que l'assainissement des finances publiques, la promotion de la recherche et de l'innovation, la réduction des inégalités, le tout devant répondre aux objectifs du développement durable.



oui

Commentaire: Le KPL est persuadé qu'il n'est pas possible de faire de l'Union Européenne, qui sert exclusivement les intérêts du grand capital et de la finance, par de petites ou de plus grandes réformes, une organisation au service des intérêts des travailleurs.

L'OGBL a demandé aux partis et à leurs candidats:



2

de soutenir les propositions du mouvement syndical pour un plan de relance fondé sur des investissements dans des projets innovants et se basant sur les besoins des hommes et des femmes des pays de l'Union et non sur les intérêts égoïstes d'investisseurs recherchant uniquement le profit à court terme.

oui

oui

3

de soutenir la revendication du mouvement syndical pour qu'un protocole de progrès social soit joint aux traités pour garantir que les libertés économiques ne puissent plus avoir la priorité sur les droits sociaux fondamentaux;

Commentaire: Les droits sociaux fondamentaux ne sont pas des droits relatifs mais à respecter en toute circonstance

oui

4

de soutenir et de développer les négociations collectives et les droits syndicaux tant dans les pays de l'Union européenne qu'au niveau européen (droit de négociation collective transnational, droit de grève européen, extension et renforcement du droit à l'information, à la consultation et à la participation des syndicats et des représentants des travailleurs tant au niveau européen que dans tous les pays de l'Union);

oui

oui



oui



oui

Commentaire: Il est vrai que l'économie réelle a été l'une des victimes de la crise bancaire. Notre économie qui repose largement sur le développement des services financiers va devoir être consciente que tant l'économie réelle que l'économie financière doivent reposer sur des bases saines. Il y a donc lieu d'explorer davantage les pistes susceptibles de garantir des activités financières durables au Luxembourg et en Europe.



oui



oui

oui

oui

Commentaire: Le modèle européen, de notre point de vue, est basé sur le principe de l'irréductibilité de la dignité humaine. Les 28 devront s'entendre sur les moyens financiers, budgétaires et politiques à mettre en œuvre pour rester conforme à ce principe. Mettons donc fin à l'habitude de se défausser toujours sur l'autre, l'UE sur les États membres et vice versa. Oui au protocole qui doit impérativement préciser qui est responsable de la mise en œuvre.

Commentaire: Le KPL plaide pour l'annulation des traités de Maastricht et de Lisbonne

oui

oui

oui

Commentaire: Rien ne s'oppose du point de vue du traité à votre revendication. Dans le cadre des responsabilités qui nous seront attribuées nous entendrons agir dans ce sens.

oui

oui

L'OGBL a demandé aux partis et à leurs candidats:



5

de combattre le travail précaire et de s'opposer à toute directive et initiative communautaire qui va dans le sens contraire;

oui

oui

6

de soutenir l'instauration d'un salaire minimum dans tous les pays européens sur base de principes européens communs comme la fixation du niveau du salaire minimum dans tous les pays européens par rapport à un pourcentage du salaire médian de sorte que le salaire minimum dépasse partout le seuil de pauvreté et la fixation de mécanismes d'adaptation automatique du salaire minimum à l'évolution des prix et de mécanismes d'ajustement périodique obligatoire du salaire minimum à l'évolution générale des salaires;

oui

oui

7

d'exiger que tout État membre de l'Union doit respecter la Charte des droits fondamentaux européens et que les dérogations actuelles dont disposent le Royaume Uni, la Pologne et la République tchèque soient abolies;

oui

oui

8

de soutenir la mise en place d'une stratégie ambitieuse pour renforcer partout en Europe et sans dérogations possibles la santé, la sécurité et l'hygiène au travail;

oui

oui

9

de défendre la sécurité sociale comme un droit humain fondamental et défendre dans ce contexte les systèmes publics de retraite comme un pilier essentiel pour garantir la sécurité sociale des personnes âgées;

oui

oui



oui



oui

Commentaire: Il n'y a pas lieu de casser le code du travail au détour d'une directive communautaire. Ce qui importe c'est de contribuer à stabiliser l'emploi dans le cadre d'une économie qui repose sur des bases saines. Le parachèvement du marché unique doit s'accompagner d'une réduction des inégalités sociales au niveau des États membres plutôt que d'assister sans réaction aux bradages des standards sociaux.



oui



oui

oui

oui

Commentaire: Le principe d'un salaire social minimum obligatoire dans chaque État membre devrait être acquis. Le salaire social minimum devra de toute évidence tenir compte des spécificités de chaque État membre tout en essayant de faire converger à la longue les montants respectifs.

oui



L'OGBL a demandé aux partis et à leurs candidats:

10

de défendre des services publics et d'intérêt général de qualité accessibles à tous, de s'opposer à la continuation de la politique de libéralisation et de privatisation en cours dans l'Union et de veiller à ce que les accords commerciaux internationaux les respectent;

oui

oui

11

de soutenir la revendication du mouvement syndical européen pour une fiscalité plus juste partout en Europe (fiscalité redistributive et progressive, harmonisation de l'assiette fiscale et du taux d'impôt sur les sociétés, lutte contre la fraude fiscale, la spéculation, le travail au noir et la corruption, ...);

oui

oui

12

de soutenir les positions et propositions du mouvement syndical européen et international en ce qui concerne les négociations sur le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement.

oui

oui

Liebe Leser,

aus Platz- und Zeitgründen war es leider nicht möglich, das Dossier „Europawahlen“ in zwei Sprachen zu veröffentlichen. Sie finden die deutsche Fassung auf der deutschen OGBl-Internetseite (www.ogbl.lu/de/). Wir können Ihnen auch gerne eine Papierversion zusenden. In diesem Fall bitten wir um eine kurze Anfrage per Post oder per E-Mail: OGBl Communication & Presse, B.P. 2031, L-1020 Luxembourg, E-Mail: presse@ogbl.lu

Vielen Dank für Ihr Verständnis.

Die Redaktion.



oui



oui

Commentaire: Tout en sachant que l'Europe se trouve souvent isolée dans les négociations avec les pays tiers dont notamment les Etats Unis et les pays émergents.



oui



oui

oui

oui

Commentaire: La justice fiscale n'implique pas l'harmonisation fiscale. Par contre, il importe de lutter contre le dumping fiscal en réduisant les écarts excessifs entre les niveaux d'imposition pratiqués par les Etats membres. Cela étant, une saine compétition entre les fiscalités des Etats membres est dans l'intérêt de tous.

oui

oui

oui

Commentaire: Il faut plus de transparence vis-à-vis du Parlement européen et des Etats membres qui décideront finalement du sort des propositions de l'accord.

Commentaire: Le KPL demande l'arrêt immédiat des négociations sur un accord de libre échange entre l'Union Européenne et les US afin d'empêcher que les acquis sociaux et les standards environnementaux ne soient perdus.

oui



Conférence de presse multisectorielle

La politique européenne

Le 27 mars, l'OGBL a donné une conférence de presse sur la politique européenne lors de laquelle le président Jean-Claude Reding ainsi que des collègues de différents secteurs socio-économiques sont intervenus. Les sujets suivants ont été abordés:

- L'euromanifestation du 4 avril à Bruxelles, son déroulement et la participation de l'OGBL: pourquoi faut-il changer de cap en Europe?; la politique d'austérité, ses conséquences sociales et économiques; les alternatives de la Confédération européenne des syndicats (CES)
- La politique industrielle défailante de l'Union européenne
- Le dumping social à l'exemple du détachement des travailleurs et les risques liés à l'ouverture des marchés publics si celle-ci n'est pas encadrée du point de vue des conditions sociales et des normes environnementales à respecter
- Les services publics, un élément central du modèle social européen, leur importance pour la cohésion sociale et pour la mise en œuvre des droits prévus dans la charte des droits fondamentaux des citoyens européens
- Les élections européennes: les propositions et revendications de l'OGBL; les réponses des partis aux questions et propositions de l'OGBL



Multisektorielle Pressekonferenz

Europapolitik

Am 27. März hat der OGBL eine Pressekonferenz zur Europapolitik gegeben, bei der Präsident Jean-Claude Reding und Kollegen aus verschiedenen sozio-ökonomischen Sektoren das Wort ergriffen. Folgende Themen wurden behandelt:

- Die Eurodemonstration am 4. April in Brüssel, ihr Ablauf und die Teilnahme des OGBL: Warum muss es einen Kurswechsel in Europa geben? Die Austeritätspolitik, ihre sozialen und wirtschaftlichen Folgen; die Alternativen des Europäischen Gewerkschaftsbundes (EGB)
- Die fehlgeschlagene Industriepolitik der Europäischen Union
- Das soziale Dumping am Beispiel der Entsendung von Arbeitnehmern und die Risiken, die eine Öffnung der öffentlichen Ausschreibungen in sich birgt, wenn diese nicht durch klare sozial- und umweltrechtliche Rahmenbedingungen begleitet wird
- Die öffentlichen Dienste, ein zentraler Aspekt des europäischen Sozialmodells, ihre Bedeutung für den sozialen Zusammenhalt und für die Umsetzung der in der Charta der Grundrechte der europäischen Bürger vorgesehenen Rechte
- Die Europawahlen: die Vorschläge und Forderungen des OGBL; die Antworten der Parteien auf die Fragen und Vorschläge des OGBL

Der OGBL warnt die neue Regierung vor einer Politik der vollendeten Tatsachen

Während seiner Sitzung am 4. März, hat der Nationalvorstand des OGBL sich unter anderem mit der wirtschaftlichen und sozialen Lage des Landes, mit der Reform der Studienbeihilfen, mit der Reform der ärztlichen Kontrolle, mit der Europapolitik und den Europawahlen befasst.

Wenn auch die wirtschaftliche Situation sich leicht gebessert hat, so verschlechtert sich weiterhin die Situation der privaten Haushalte sowie die Situation auf dem Arbeitsmarkt. Die Arbeitslosenquote steigt weiter an, besonders bei den jungen und älteren Arbeitnehmern. Die Armut schreitet voran. Deshalb appelliert der OGBL an die Regierung und an das Parlament, dies bei ihren Haushaltsentscheidungen mit in Betracht zu ziehen, und mit der Austeritätspolitik der Vorgängerregierung aufzuhören, die nichts anderes erreicht, als dass die Bevölkerung immer ärmer wird.

In diesem Zusammenhang bedauert der OGBL, dass das Konsultierungsverfahren, das im Dezember 2013 vom Premierminister angekündigt worden war, noch nicht umgesetzt wurde. Die wichtigen Entscheidungen bezüglich des Haushalts 2014 und 2015, zusammen mit den haushaltspolitischen Ausrichtungen, die nach Brüssel geschickt werden müssen, werden im März getroffen. Spätestens jetzt müsste also der Dialog mit den Sozialpartnern stattfinden, wenn er nicht längst hätte stattfinden müssen.

Der OGBL warnt die Regierung vor einer Politik der vollendeten Tatsachen. Genau das ist bei der Reform der Hochschulstipendien passiert. Ohne auf die Vorschläge der Gewerkschaften zu warten, kündigt die Regierung festgesetzte Summen an und dazu Bedingungen, die nicht realistisch sind. Der Nationalvorstand weist nicht nur diese Methode zurück, sondern ebenfalls den Vorschlag der Regierung. Die genannten Zahlen sind deutlich unter den im Jahre 2010 für Hochschulstudenten abgeschafften Familienzulagen. Nicht der geringste Anpassungsmechanismus an die Lebenshaltungskosten ist vorgesehen. Schon jetzt würden die vorgesehenen Summen nicht den realen Bedürfnissen der Studenten entsprechen.

Ein anderes Beispiel der vollendeten Tatsachen ist die Reform der ärztlichen Kontrolle der Nationalen Gesundheitskasse. Der OGBL fordert von der Regierung, dass sie ihren Entwurf zurückzieht und ihn zuerst mit den Sozialpartnern diskutiert.

Was die Europapolitik betrifft, so hat der Nationalvorstand einen Katalog von 12 Wahlprüfsteinen angenommen, der an die politischen Parteien verschickt wird, die eine Liste mit Kandidaten bei den Europawahlen aufstellt.

Anm. d. Red.: Die detaillierten Antworten finden Sie in dieser Nummer auf den Seiten 6-13.



L'OGBL met en garde le nouveau gouvernement contre une politique des faits accomplis

A l'occasion de sa réunion du 4 mars, le Comité national de l'OGBL s'est penché notamment sur la situation économique et sociale du pays, la réforme des aides financières pour études supérieures, la réforme du contrôle médical, la politique européenne et les élections du Parlement européen.

Si la situation économique est en légère amélioration, la situation des ménages continue à se dégrader tout comme la situation sur le marché du travail. Le taux de chômage continue à augmenter, surtout chez les jeunes et les seniors. La pauvreté progresse. C'est pourquoi, l'OGBL adresse un appel au gouvernement et au parlement d'en tenir compte dans le cadre des décisions budgétaires et de mettre un terme à la politique d'austérité du gouvernement précédent qui n'a d'autre effet que d'appauvrir la population.

Dans ce contexte, l'OGBL regrette que la méthode de consultation annoncée par le premier ministre en décembre 2013 n'a pas encore été mise en oeuvre. Les décisions importantes relatives au budget de 2014 et de 2015, y compris les orientations qui doivent être envoyées à Bruxelles, sont prises au cours du mois de mars. C'est donc maintenant que le dialogue avec les partenaires sociaux devrait – ou aurait déjà dû – avoir lieu.

L'OGBL met en garde le gouvernement contre une politique des faits accomplis. C'est justement ce qui s'est passé dans le cadre de la réforme des bourses d'études. Sans attendre les propositions des syndicats, le gouvernement annonce comme définitif des montants et des conditions qui ne tiennent pas la route. Le Comité national de l'OGBL rejette non seulement la méthode, mais également la proposition du gouvernement. Les montants évoqués sont nettement en-dessous de ceux des allocations familiales abolies en 2010 pour les étudiants universitaires. Aucun mécanisme d'adaptation des montants au coût de la vie n'est prévu et, déjà actuellement, les montants prévus ne correspondraient pas aux besoins réels des étudiants.

Un autre exemple de fait accompli concerne la réforme du contrôle médical. L'OGBL demande que le gouvernement retire son projet et l'ouvre à la discussion avec les partenaires sociaux.

En matière de politique européenne, le Comité national a adopté un catalogue de 12 questions qui sera adressé aux partis politiques qui présentent une liste de candidats aux élections du parlement européen.

NDLR: Vous trouvez le détail de ces réponses aux pages 6 à 13 de ce numéro.



Échange de vues sur la politique européenne entre l'OGBL et Jean Asselborn

Une délégation de l'OGBL conduite par son président, Jean-Claude Reding, a été reçue ce mercredi 19 mars 2014 par le ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn.

L'échange de vues portait sur la politique européenne en général, la politique industrielle au niveau européen, le programme de simplification de la législation européenne appelé «Refit» ainsi que les négociations sur le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP).

Le président de l'OGBL a remis au ministre un dossier de la Confédération européenne des syndicats (CES) comprenant notamment le *Plan de la CES pour l'investissement, une croissance durable et des emplois de qualité*, le manifeste pour un contrat social pour l'Europe ainsi que la position de la CES sur le TTIP.

En ce qui concerne la procédure dite «semestre européen», Jean-Claude Reding a demandé au ministre Asselborn de soutenir auprès du gouvernement la demande de l'OGBL de mettre en place une méthode de consultation des partenaires sociaux en amont de la prise de décision relative à la politique budgétaire. De manière plus générale, l'OGBL souhaite que le gouvernement s'engage clairement à Bruxelles pour une meilleur

leure prise en considération des objectifs sociaux et de l'emploi de l'Union.

Le président de l'OGBL a signalé que le mouvement syndical européen devient de plus en plus critique et sceptique par rapport à une construction européenne qui semble se préoccuper essentiellement des intérêts de la finance internationale et des détenteurs du capital plutôt que du bien-être de ses citoyens. En faisant systématiquement la sourde oreille par rapport aux revendications syndicales, l'Union européenne risque de perdre un allié traditionnel, et avec lui, le soutien de la grande majorité des citoyens européens, celui des travailleurs.

Sur le programme «Refit», le président de l'OGBL a demandé au ministre des Affaires étrangères de rester vigilant par rapport à cette initiative de la Commission européenne qui vise à prendre des mesures en vue de simplifier la législation de l'UE, voire même de retirer des dispositions si elle les juge trop encombrantes pour les entreprises. Le ministre a partagé le souci exprimé par l'OGBL de voir disparaître certains droits et protections des salariés, notamment en matière de santé et de sécurité au travail.

La délégation OGBL a également plaidé en faveur d'un engagement ferme du gouvernement luxembourgeois



pour une politique industrielle ambitieuse au niveau européen, notamment en combinaison avec les politiques environnementale et énergétique. En plus de promouvoir les énergies renouvelables, il y a lieu de promouvoir dans le secteur industriel également l'efficacité énergétique. Pour le président de l'OGBL, une industrie en mutation vers de nouveaux domaines technologiques doit être accompagnée par une politique de l'emploi visant à préparer les salariés à réussir les transitions professionnelles inévitables. Sinon, le problème du chômage s'aggravera encore davantage, surtout pour les salariés moins qualifiés.

Enfin, la délégation de l'OGBL a, par la voix de son président, fait part de ses craintes relatives à l'élaboration entre la Commission européenne et le gouvernement américain d'un partenariat transatlantique de commerce et d'investissement. Le mouvement syndical

a toujours été réticent, voire opposé, à des accords de libre-échange qui ne prennent pas en considération les normes internationales du travail (conventions de l'Organisation internationale du travail).

Étant donné que les normes sociales et environnementales sont généralement plus élevées – et les droits et protections des travailleurs beaucoup plus développés – dans les États membres de l'UE qu'aux États-Unis, les syndicats sont très sceptiques par rapport à ces négociations. L'OGBL a demandé au ministre Asselborn de veiller, par le biais de ses services compétents, à toute forme de dilution des normes européennes qui pourrait résulter de ces négociations et a plaidé pour un large débat ouvert avec la société civile.

Les discussions étaient franches et se sont déroulées dans un climat de respect mutuel.

Gedankenaustausch zwischen OGBL und Jean Asselborn zur Europapolitik

Eine Delegation des OGBL, unter Leitung seines Präsidenten Jean-Claude Reding, wurde am Mittwoch, dem 19. März von Außenminister Jean Asselborn empfangen.

Beim Gedankenaustausch ging es um die Europapolitik insgesamt, um die Industriepolitik auf europäischer Ebene, das Programm der Vereinfachung der europäischen Gesetzgebung, genannt „Refit“ sowie um die Verhandlungen über die Transatlantische Handels- und Investmentpartnerschaft (TTIP).

Der OGBL-Präsident hat dem Minister Unterlagen des Europäischen Gewerkschaftsbundes (EGB) überreicht, die unter anderem den *Plan des EGB für Investment, nachhaltiges Wachstum und gute Arbeitsplätze*, das Manifest für einen Sozialvertrag für Europa sowie die Stellungnahme des EGB zur TTIP, beinhalten.

Bezüglich des sogenannten „europäischen Semesters“, hat Jean-Claude Reding Außenminister Asselborn darum gebeten, die Forderung des OGBL bei der Regierung zu unterstützen, eine Konsultationsmethode einzuführen, nach der die Sozialpartner um ihre Meinung gebeten werden, bevor Entscheidungen in der Haushaltspolitik getroffen werden. Insgesamt gesehen wünscht sich der OGBL, dass die Regierung sich in Brüssel deutlich für eine bessere Berücksichtigung der sozialen und beschäftigungspolitischen Ziele der Union einsetzt.

Der OGBL-Präsident hat darauf aufmerksam gemacht, dass die europäische Gewerkschaftsbewegung immer kritischer und skeptischer gegenüber einer europäischen

Konstruktion wird, die, so scheint es, sich hauptsächlich für die Interessen der internationalen Finanzmärkte und der Kapitaleigner einsetzt, anstatt für das Wohlbefinden ihrer Bürger zu sorgen. Indem sich die Europäische Union ständig gegenüber der gewerkschaftlichen Forderungen taub stellt, läuft sie Gefahr, einen traditionellen Alliierten zu verlieren und somit die Unterstützung der überwältigenden Mehrheit der europäischen Bürger, und zwar die Unterstützung der Arbeitnehmer.

Was das „Refit“-Programm betrifft, so hat der OGBL-Präsident den Außenminister darum gebeten aufmerksam zu bleiben bezüglich der Initiative der Europäischen Kommission, die darauf hinaus zielt, Maßnahmen zu treffen, um die EU-Gesetzgebung zu vereinfachen, oder sogar Bestimmungen zu streichen, wenn sie der Meinung ist, dass diese unternehmenshemmend sind. Der Minister hat die vom OGBL ausgedrückten Sorgen geteilt, dass gewisse Rechte und Absicherungen für die Arbeitnehmer verlorengehen, und zwar im Bereich der Gesundheit und der Sicherheit am Arbeitsplatz.

Die OGBL-Delegation hat sich auch für ein starkes Engagement der Luxemburger Regierung im Sinne einer ehrgeizigen europaweiten Industriepolitik eingesetzt, und dies in Verbindung mit der Umwelt- und Energiepolitik. Es geht nicht nur darum die erneuerbaren Energien zu fördern, es geht auch darum den Industriebereich in Richtung Energieeffizienz zu orientieren. Der OGBL-Präsident ist der Meinung, dass eine Industrie

die sich im Wandel hin zu neuen Technologiebereichen befindet, eine Beschäftigungspolitik durchführen muss, die zum Ziel hat, die Arbeitnehmer darauf vorzubereiten, die unumgänglichen beruflichen Veränderungen zu meistern. Sonst wird die Arbeitslosigkeit noch weiter ansteigen, hauptsächlich bei den weniger qualifizierten Arbeitnehmern.

Abschließend hat die OGBL-Delegation ihre Besorgnis bezüglich der Ausarbeitung zwischen der Europäischen Kommission und der amerikanischen Regierung einer Transatlantischen Handels- und Investmentpartnerschaft zum Ausdruck gebracht. Die Gewerkschaftsbewegung war immer zurückhaltend, um nicht zu sagen war immer gegen Freihandelsabkommen, die die interna-

tionalen Arbeitsnormen nicht respektieren (Konventionen der Internationalen Arbeitsorganisation).

Da in den EU-Mitgliedstaaten generell die sozialen und ökologischen Normen viel höher und die Rechte und Schutzmaßnahmen der Arbeitnehmer viel weiter entwickelt sind als in den USA, sind die Gewerkschaften sehr skeptisch in Bezug auf diese Verhandlungen. Der OGBL hat Minister Asselborn darum gebeten, darauf zu achten, dass es bei diesen Verhandlungen zu keiner Verwässerung der europäischen Normen kommt, und dafür plädiert, dass eine weitreichende offene Debatte mit der Zivilgesellschaft zustande kommt.

Die Gespräche waren offen und fanden in einer Atmosphäre gegenseitigen Respekts statt.

Treffen zwischen dem OGBL und der Gesundheitsministerin

Beide Seiten lehnen jede Art von Zwei-Klassen-Medizin ab

Ein Meinungsaustausch über das Regierungsprogramm bezüglich der Gesundheitspolitik hat kürzlich zwischen einer OGBL-Delegation, angeführt von Carlos Pereira, Mitglied des geschäftsführenden Vorstands des OGBL, und der Gesundheitsministerin Lydia Mutsch, stattgefunden. Es ging unter anderem um die Zusammenarbeit zwischen dem Gesundheitsministerium und dem Ministerium für Soziale Sicherheit, die Kontinuität in der Umsetzung des Regierungsprogramms 2009-2013 und insbesondere um das Gesetz über die Pflichten und Rechte des Patienten, das nationale Gesundheitsprogramm, die Politik der Prävention, den Spitalplan, die Beschäftigungspolitik im Krankenhaussektor, die Gesundheit am Arbeitsplatz sowie die grenzüberschreitende Zusammenarbeit im Bereich des Gesundheitswesens.

Die Gesundheitsministerin hat klargestellt, dass bei ihrer Politik der Patient im Mittelpunkt steht, unter sämtlichen Gesichtspunkten, auch wenn es darum geht seine Rechte zu verteidigen, insbesondere das Recht auf Information. Sein Verantwortungsbewusstsein soll aber auch gefördert werden. Sie will das luxemburgische Gesundheitssystem effizienter gestalten, zum Beispiel wenn es um die elektronische Patientenakte geht, dies jedoch nur nachdem sämtliche Fragen zum Datenschutz geklärt worden sind. Im Krankenhaussektor dürfte ein Plus an Effizienz erreicht werden, z. B. indem einige medizinische Fachgebiete zentralisiert werden, ohne jedoch die Qualität der Pflege zu

vernachlässigen und indem man einige Aktivitäten bündelt, wie beispielsweise in der Informatik und beim Einkauf bestimmter Produkte.

Was die Personalpolitik betrifft, so hat die Ministerin die OGBL-Delegation dahingehend beruhigt, dass diese Maßnahmen keine Reduzierung der Belegschaft in diesem Sektor nach sich ziehen würden.

Die Ministerin möchte in Bezug auf die Rechte und Pflichten der Patienten und auf den Spitalplan schnell



voranschreiten. Es ist außerdem vorgesehen, eine Gesundheitsbeobachtungsstelle einzurichten, eine zentrale Struktur für medizinische Analysen zu schaffen, und einen Gesundheitsfonds ins Leben zu rufen. Dieser Fonds wird über eine auf Produkten und Substanzen deren Konsum gesundheitsschädlich ist erhobene Steuer gespeist. Solche Einnahmen könnten dazu beitragen, eine ehrgeizige Politik im Bereich der Gesundheitsvorbeugung zu finanzieren.

Die Ministerin hat darauf bestanden zu unterstreichen, dass die Qualität der Pflege und der universelle Zugang zu einer Qualitätspflege, zu den Hauptanliegen ihrer Politik gehören. Sie lehnt alles ab, was zu einem Zweiklassen-Gesundheitssystem, und so indirekt, zu einer

Liberalisierung der Dienstleistungen führen könnte.

Während dieser Unterredung hat der OGBL auch darauf bestanden, auf die langen Wartezeiten bei den „Urgences“ aufmerksam zu machen.

Was die Anliegen des Krankenhauspersonals betrifft, so wünscht die Ministerin sich ein separates Treffen mit dem OGBL-Syndikat Gesundheit und Sozialwesen. Generell sind beide Seiten übereingekommen, dass es notwendig ist, sich regelmäßig zu spezifischen Themen zu treffen.

Die Unterredung fand in einer kollegialen Atmosphäre gegenseitigen Zuhörens statt.

Rencontre entre l'OGBL et la ministre de la Santé

Les deux parties rejettent toute forme de médecine à deux vitesses

Un échange de vues sur le programme gouvernemental en matière de politique de santé a récemment eu lieu entre une délégation OGBL, conduite par Carlos Pereira, membre du bureau exécutif de l'OGBL, et la ministre de la Santé, Lydia Mutsch. Les sujets abordés comprenaient notamment la coopération entre les ministères de la Santé et de la Sécurité sociale, la continuité dans la mise en œuvre du programme gouvernemental 2009-2013 et en particulier la loi sur les droits et obligations du patient, le programme national de santé, la politique en matière de prévention, le plan hospitalier, la politique de l'emploi dans le secteur hospitalier, la santé au travail ainsi que la coopération transfrontalière en matière de soins de santé.

La ministre de la Santé a précisé que sa politique sera centrée sur le patient dans tous ses aspects y compris dans la défense de ses droits, notamment le droit à l'information, mais aussi sur sa responsabilisation. Elle souhaite rendre le système de santé luxembourgeois plus efficace, par exemple, en introduisant le dossier électronique de soins partagés, mais ceci uniquement après avoir clarifié toutes les questions qui se posent sur la protection des données. Dans le domaine hospitalier, un plus en efficacité devrait être atteint, par exemple, en centralisant certaines spécialités médicales, tout en veillant à la qualité des soins, et en mutualisant certaines activités comme l'informatique ou l'achat de produits.

Au niveau de la politique du personnel, la ministre a rassuré la délégation de l'OGBL que ces mesures ne

seraient pas accompagnées d'une réduction d'effectifs dans le secteur.

La ministre souhaite avancer rapidement sur les droits et obligations des patients et sur le plan hospitalier. Il est par ailleurs prévu de mettre en place un observatoire de la santé, de créer une structure centralisée pour les analyses médicales et d'instaurer un fonds pour la santé. Ce fonds sera alimenté par des taxes prélevées sur les produits et substances dont la consommation nuit à la santé et dont le produit pourrait ainsi contribuer à financer une politique ambitieuse en matière de prévention.

La ministre a tenu à souligner que la qualité des soins et l'accès universel à des soins de qualité seront des aspects centraux de sa politique. Elle a rejeté toute approche qui conduirait à un système de santé à deux vitesses, et, par ricochet, à une libéralisation des prestations.

Lors de cette entrevue, l'OGBL a également tenu à signaler la situation des longues attentes aux urgences.

En ce qui concerne les doléances du personnel du secteur hospitalier, la ministre souhaite rencontrer séparément une délégation du Syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs de l'OGBL. De manière générale, les deux parties se sont mises d'accord sur la nécessité d'organiser régulièrement des réunions d'échanges sur des sujets spécifiques.

L'entrevue s'est tenue dans une ambiance collégiale et d'écoute mutuelle.

Nouvelle organisation du casier judiciaire

Violation du droit du salarié au respect de sa vie privée?

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi du 29 mars 2013 relative à l'organisation judiciaire et aux échanges d'informations extraites du casier judiciaire entre les Etats membres de l'UE, le casier judiciaire a été réorganisé au Luxembourg.

La suppression de l'ancien bulletin n°3 et l'intégration du contenu de ce bulletin au bulletin n°2, d'une part, et le fait que l'employeur reçoit un droit inconditionnel d'exiger du salarié ou du candidat à l'embauche un extrait de son casier judiciaire, d'autre part, pose problème. En effet, l'OGBL se demande si cette situation ne conduit pas dans certains cas à une violation du droit au respect de la vie privée et de la protection des données pour les salariés/candidats, d'autant plus que les informations livrées avec le bulletin n°2 ne sont pas forcément en rapport avec l'aptitude professionnelle du salarié/candidat.

Dans l'ancien système, si un employeur a obtenu exceptionnellement le droit d'exiger un extrait du casier judiciaire d'un salarié ou candidat à l'embauche, c'est le bulletin n°3 qu'il a obtenu, c.-à-d. celui qui renseigne sur les condamnations fermes pour un crime ou un délit.

Droit inconditionnel aux employeurs

Or, la nouvelle loi donne aux employeurs le droit inconditionnel de «demander dans le cadre de la gestion du personnel et du recrutement du personnel la production par la personne concernée d'un extrait du casier judiciaire ...». Il s'agit en fait du bulletin n°2 qui contient les condamnations applicables à la personne concernée, y compris les décisions relatives à des condamnations de police, à l'exclusion «des condamnations à une peine d'emprisonnement assorties du bénéfice du sursis d'une durée inférieure à six mois avec ou sans mise à l'épreuve». Donc, toutes les condamnations éventuelles d'une personne donnée, y compris celles assorties d'un sursis d'une durée supérieure à six mois, y figurent et sont exploitables par l'employeur, non seulement au moment du recrutement, mais aussi dans le cadre de la «gestion du personnel» ce qui veut probablement dire au cours de la carrière d'un salarié dans son entreprise.

Lorsqu'il n'existe pas d'inscription au casier judiciaire, celui-ci porte la mention «néant».

Infractions à la voie publique

En ce qui concerne les infractions commises contre la réglementation de la circulation sur les voies publiques, toutes les décisions de condamnation figurent au bulletin n°2 à l'exception des contraventions de police en matière de stationnement et à l'exclusion des condamnations assorties d'un sursis de moins de six mois. Or, un grand nombre de peines en matière d'infraction à la voie publique commises au Luxembourg excèdent six mois et peuvent aller jusqu'à trois ans de sorte qu'une condamnation à une peine d'emprisonnement de plus de six mois, assortie ou non du bénéfice du sursis, est relativement fréquente.

L'OGBL a sollicité une entrevue avec le ministre de la Justice

L'OGBL est d'avis qu'en supprimant le bulletin n°3 au profit du bulletin n°2 et en généralisant le droit pour chaque employeur, quelle que soit son activité, d'exiger le bulletin n°2 de la part d'un salarié ou candidat à l'embauche, la loi de 2013 est susceptible de violer notamment les principes suivants:

- le droit au respect de la vie privée dans la mesure où l'employeur connaîtra les antécédents de la personne concernée qui n'ont aucun rapport avec l'activité exercée ou à exercer;
- le droit à la protection des données à caractère personnel;
- le droit au travail qui se verra réduit à néant (ce qui vaut à plus forte raison aux condamnés qui ont purgé leur peine et essaient de réintégrer le marché du travail).

Par ailleurs, cette situation défavorise clairement et de manière inacceptable les résidents du Luxembourg par rapport à leurs collègues frontaliers, en particulier français et allemands, dont l'extrait du casier judiciaire ne comprend pas toutes les infractions figurant dans l'extrait luxembourgeois.

Pour toutes ces raisons, l'OGBL a demandé une entrevue avec le ministre de la Justice, Félix Braz, pour un échange de vues sur cette problématique qui peut être un frein à l'embauche et conduire à des pressions et abus dans le cadre de la gestion du personnel dans les entreprises.

Neuorganisation des Strafregisters

Verletzung des Anspruchs der Arbeitnehmer auf Respekt ihres Privatlebens?

Im Rahmen der Umsetzung des Gesetzes vom 29. März 2013 bezüglich der Organisation der Justiz und des Informationsaustauschs über die Auszüge des Strafregisters zwischen den EU-Mitgliedstaaten, wurde das Strafregister in Luxemburg neuorganisiert.

Einerseits ist die Abschaffung des früheren Zeugnisses Nr. 3 und dessen Integrierung in das Zeugnis Nr. 2, andererseits ist die Tatsache, dass der Arbeitgeber das bedingungslose Recht bekommt, vom Arbeitnehmer oder vom Bewerber auf eine Arbeitsstelle, einen Auszug aus seinem Strafregister zu verlangen, problematisch. Der OGBL stellt sich nun die Frage, ob diese Situation nicht in einigen Fällen zu einer Verletzung des Anspruchs auf Respekt des Privatlebens und des Datenschutzes der Arbeitnehmer/Bewerber führen kann, umso mehr als die Informationen im Zeugnis Nr. 2 nicht unbedingt in Verbindung stehen mit den beruflichen Fähigkeiten des Arbeitnehmers/Bewerbers.

Im alten System, wenn der Arbeitgeber ausnahmsweise das Recht bekam, einen Auszug aus dem Strafregister des Arbeitnehmers oder des Bewerbers zu verlangen, bekam er das Zeugnis Nr. 3, d.h. das Zeugnis, das über die Verurteilungen wegen schwerer Verbrechen oder Straftaten informiert.

Bedingungsloses Recht der Arbeitgeber

Das neue Gesetz gibt nun den Arbeitgebern das bedingungslose Recht „im Rahmen der Personalverwaltung und Einstellung von Arbeitskräften von der betroffenen Person einen Auszug aus dem Strafregister zu verlangen...“. Es handelt sich eigentlich um das Zeugnis Nr. 2, das die Verurteilungen dieser Person betrifft, inklusive die Entscheidungen betreffend polizeiliche Verurteilungen, ausgenommen Verurteilungen zu Freiheitsstrafen, die zur Bewährung von weniger als sechs Monaten ausgesetzt sind. In anderen Worten sind alle möglichen Verurteilungen einer bestimmten Person, einschließlich die zu einer Bewährung von mehr als sechs Monaten ausgesetzten Freiheitsstrafen auf dem Auszug aus dem Strafregister vermerkt und vom Arbeitgeber verwertbar, nicht nur bei der Einstellung, sondern auch im Rahmen der „Personalverwaltung“, was wahrscheinlich soviel heißt wie während der gesamten Laufbahn des Arbeitnehmers in der Firma.

Falls es keinen Eintrag im Strafregister gibt, so steht auf dem Auszug „néant“.

Vergehen gegen die Straßenverkehrsordnung

Was die Vergehen gegen die Straßenverkehrsordnung angeht, so sind sämtliche Verurteilungen auf dem Zeugnis Nr. 2 vermerkt, mit Ausnahme der Strafzettel für Falschparken und der Bewährungsstrafen von weniger als sechs Monaten. Jedoch ist es in Luxemburg so, dass zahlreiche Vergehen gegen die Straßenverkehrsordnung Strafen von mehr als sechs Monaten, sprich bis zu drei Jahren nach sich ziehen können. So kommt es, dass eine Gefängnisstrafe von mehr als sechs Monaten, mit oder ohne Bewährung, in Luxemburg relativ häufig ist.

Der OGBL hat um eine Unterredung mit dem Justizminister gebeten

Der OGBL vertritt die Meinung, dass durch die Abschaffung des Zeugnisses Nr. 3 zugunsten des Zeugnisses Nr. 2 und dadurch, dass jeder Arbeitgeber – unabhängig von seinem Tätigkeitsfeld – das allgemeine Recht erhält, das Zeugnis Nr. 2 von einem Arbeitnehmer oder dem Bewerber für einen Arbeitsplatz in seiner Firma zu verlangen, das Gesetz von 2013 möglicherweise folgende Prinzipien missachten könnte:

- Das Recht auf Achtung des Privatlebens, insofern der Arbeitgeber die Vorgeschichte der betroffenen Person, die in keinem Zusammenhang mit der ausgeübten oder auszuübenden Arbeit steht, erfahren wird;
- Das Recht auf privaten Datenschutz;
- Das Recht auf Arbeit, das verlorengeht (dies gilt umso mehr für ehemalige Häftlinge die versuchen, sich wieder in den Arbeitsmarkt zu integrieren).

Darüber hinaus benachteiligt diese Situation ganz klar die in Luxemburg ansässigen Arbeitnehmer gegenüber ihren Grenzgängerkollegen, vor allem aus Frankreich und aus Deutschland, deren Auszug aus dem Strafregister nicht alle Verstöße, die im luxemburgischen Strafregister vermerkt sind, aufzählt.

Aus all diesen Gründen hat der OGBL um eine Unterredung mit dem Justizminister Felix Braz gebeten, um über diese Problematik zu diskutieren, die zur Einstellungsbremse werden kann und zu Druck und Missbrauch im Rahmen der Personalverwaltung in den Unternehmen führen kann.



Lynn SETTINGER
Secrétaire syndicale

Carlos PEREIRA
Membre du Bureau
exécutif

Le secrétariat social vous informe

Le chômage est une réalité. Droits et obligations à respecter!

C'est un fait irrécusable que la situation sociale se détériore en Europe. Le chômage au Luxembourg respectivement dans tous les pays de l'Union Européenne ne cesse d'augmenter. De même, le taux de pauvreté ne cesse d'augmenter. Il s'ensuit que les diplômés de fin d'études voire les diplômés universitaires ne sont plus une garantie pour trouver un travail et, par conséquent, ne constituent plus une protection contre l'inactivité et la pauvreté.

Sur ce, nous pouvons citer le musicien John Lennon qui disait: «Le travail, c'est la vie, et sans lui il n'y a que peur et insécurité.»

De nos jours, le premier pas vers le monde du travail d'un jeune sortant de sa formation ou de ses études, avec ou sans diplôme, est freiné par un arrêt abrupte auprès des services de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM). D'ailleurs, non seulement les jeunes doivent recourir aux services de l'ADEM, mais tous les travailleurs qualifiés ou non qualifiés. La raison en est qu'ils sont forcés d'accepter des emplois avec des contrats de travail dits précaires (ex.: contrat de travail à durée déterminée, travail intérimaire, contrat de mission, contrat d'initiation à l'emploi, contrat d'appui emploi, etc...). Cependant les exceptions confirment la règle.

Ceci implique que les salariés/jeunes travailleurs se retrouvent dans des situations de précarité. Ils ont par conséquent des difficultés à acheter voire même à louer un logement et à fonder une famille. Sans oublier qu'avec un pouvoir d'achat faible, il n'est guère possible d'investir afin de contribuer à la relance de l'économie.

Pour que vous soyez mieux informés, nous vous exposons en quelques lignes **les droits et les obligations** de tout demandeur d'emploi, suite à son inscription auprès de l'ADEM, dont l'objectif final est l'intégration du demandeur d'emploi dans le monde du travail.

En premier lieu, il est important d'indiquer que les services offerts au demandeur d'emploi sont bien évidemment

gratuits. Néanmoins, le demandeur d'emploi doit respecter les règles du jeu.

Les obligations d'un demandeur d'emploi:

En s'inscrivant à l'ADEM, le demandeur d'emploi s'engage implicitement à mener lui-même des recherches pour trouver un emploi.

Il est également tenu à donner suite aux assignations et propositions d'emploi de l'ADEM.

Il va de soi qu'il a l'obligation de se présenter au bureau de placement en respectant l'heure et la date indiquée sur la carte de présentation émise par l'ADEM.

En plus tout demandeur d'emploi indemnisé ou non est tenu de se présenter, et ce sans convocation formelle de l'ADEM, le premier jour ouvrable après une période de dispense pour cause de formation, d'incapacité de travail, de congé, de mission d'une courte durée ou toute autre cause.

Notez que seules les présentations auprès du conseiller-placeur sont validées. En cas de non-respect de vos obligations, l'ADEM peut vous infliger des sanctions de différente nature comme par exemple la perte de la qualité de demandeur d'emploi et/ou, le cas échéant, la suppression partielle ou totale des indemnités de chômage.

Sans oublier que tout demandeur d'emploi est tenu de signaler tout changement de sa situation professionnelle (signature d'un contrat de travail, changement en relation du permis de conduire, etc...) et/ou privée (incapacité de travail pour cause de maladie ou accident, changement d'adresse, d'état civil, etc...)

Les droits d'un demandeur d'emploi:

Toute personne à la recherche d'un nouvel emploi a droit à recourir aux différents services de l'ADEM.

Les conseillers de l'ADEM fournissent les renseignements inhérents à la situation.

Ils apportent un accompagnement et assistance personnalisée comme par exemple l'établissement d'un bilan de compétence et, le cas échéant, de soumettre des propositions de formation afin d'augmenter les chances dans la recherche d'un emploi.

Sous certaines conditions et en application des textes législatifs et réglementaires en vigueur, l'ADEM peut octroyer une indemnisation pendant la durée de la recherche d'un **emploi approprié**.

Qu'est-ce qu'on entend par «emploi approprié»?

Le règlement grand-ducal du 25 août 1983 actuellement en vigueur prévoit principalement six critères pour évaluer si un emploi est approprié ou non, à savoir:

Le niveau de rémunération, l'aptitude professionnelle, l'aptitude physique et psychique, le trajet journalier, la situation familiale, le régime de travail, etc...

Or, le 19 mars 2014 le conseil de gouvernement a adopté un projet de règlement grand-ducal portant sur les critères de l'emploi approprié visés à l'article L.521-3 point 4 du code de travail et portant abrogation des articles 1 à 13, 25 et 26 du Règlement grand-ducal du 17 juin 1994 fixant les modalités et conditions d'attributions *des aides à la mobilité géographique, d'une aide au réemploi, d'une aide à la création d'entreprises et finalement d'une aide à la création d'emplois d'utilité socio-économique*.

Par ce projet, on entend redéfinir et clarifier les critères de ladite notion.

Reprenant les mots du communiqué de presse publié le

19 mars 2014, *ledit projet stipule qu'un emploi est à considérer comme approprié si la rémunération proposée par le nouvel employeur est au moins égale à l'indemnité de chômage complet.*

L'emploi proposé ne doit pas forcément être identique à celui exercé avant, mais être en rapport avec la qualification ou l'expérience professionnelle.

Le demandeur d'emploi ne peut pas refuser un emploi au motif du trajet journalier ou de la situation familiale.

Le demandeur d'emploi peut refuser un emploi qui comporte une condition de logement. Par contre après une période d'inscription sans succès de trois mois il doit entre autres accepter un poste proposé à temps partiel.

Les aides à la mobilité géographique seront tout simplement abolies. Il en est de même concernant l'aide à la création d'emploi d'utilité socio-économique.

Néanmoins, beaucoup de questions se posent à l'égard de ce projet de règlement grand-ducal portant sur la redéfinition des critères concernant l'emploi approprié.

Par ailleurs, nous devons constater que le dialogue social est à nouveau resté sur le carreau! Espérant que le gouvernement respectera sa parole invoqué dans le programme gouvernemental et discutera avec les partenaires sociaux sur le projet de règlement grand-ducal en question.

Pour tout renseignement supplémentaire, notre Service d'Information Conseil et Assistance est à votre disposition. Les coordonnées de ce service figurent à la page 2 de l'Aktuell, voire sur notre site internet www.ogbl.lu.



L'OGBL obtient la vice-présidence de la Caisse nationale de Santé (CNS)

Lors de la réunion constitutive du nouveau Comité directeur de la CNS pour la période 2014-2019, l'OGBL s'est vu attribuer, le 26 mars 2014, l'un des deux postes de vice-président. La fonction sera exercée par Carlos Pereira, membre du Bureau exécutif de l'OGBL.

Der OGBL bekommt die Vize-Präsidentschaft bei der Nationalen Gesundheitskasse (CNS)

Anlässlich der konstituierenden Sitzung des Comité directeur der CNS, für den Zeitraum 2014-2019, bekam der OGBL einen der beiden Vize-Präsidenten-Posten, der von Carlos Pereira, Mitglied des Geschäftsführenden Vorstands des OGBL, bekleidet wird.



Christel Schuler

Michèle Schrobiltgen



Véronique Eischen

Banques et Assurances

Renouvellement de la convention collective bancaire

L'ABBL vise l'abolition de la garantie d'évolution des salaires et la dégradation des acquis sociaux

La mise en place de l'échange automatique des informations bancaires en 2015 apportera des modifications profondes dans la structure de la place financière luxembourgeoise. Dès le début des négociations en décembre 2013, les syndicats (OGBL/SBA, ALEBA, LCGB-SESF), conscients de cette situation, avaient présenté un catalogue commun de revendications pour une convention collective transitoire pour l'année 2014.

Les principales revendications communes des syndicats sont:

- le maintien des conditions financières existantes,
- le maintien des acquis sociaux existants,
- l'obtention des garanties de maintien de l'emploi,
- l'obtention des améliorations de l'employabilité des salariés,
- la promotion d'un marché de l'emploi sectoriel,

- l'obtention des améliorations des mesures en faveur des salariés les plus âgés.

Les syndicats ont formulé leurs revendications en tenant compte des modifications structurelles en cours sur la place financière, mettant l'accent sur l'amélioration des conditions de travail et le maintien de l'emploi.

Les principales revendications de L'ABBL étaient:

- une convention collective de trois ans, soit du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016,
- le gel du paiement des échelons d'ancienneté pour les groupes I et II pour les années 2015 et 2016,
- le gel de la garantie triennale de la prime de mérite, soit une perte moyenne d'environ 500 euros par an (calcul basé sur l'index 2014) pour les employés conventionnés des groupes III à VI seuil 1,
- aucune augmentation linéaire des salaires,
- l'abolition de la prime de conjoncture ou prime de juin,
- le glissement de l'ancienneté requise (plus 2 ans) pour l'obtention de la prime d'ancienneté,
- la diminution des jours de repos pour les nouveaux embauchés.

L'ABBL a motivé ces propositions financières en affirmant, sur base de statistiques, que le niveau des résultats et de la productivité des banques est en baisse. Ces statistiques partielles ont été contestées par les syndicats qui ont demandé plus d'informations pour analyse.

La position des délégués OGBl au sein de la commission tarifaire du 30 janvier 2014

À la suite de l'annonce de ces propositions de l'ABBL, les délé-

gués présents ont proposé à la majorité que les syndicats maintiennent leurs revendications d'une convention collective d'un an, sans augmentation financière pour 2014, avec une garantie de régularisation en 2015 et 2016.

Plusieurs réunions entre les syndicats et l'ABBL se sont succédées sans résultat positif, car l'ABBL maintenait sa position de démantèlement des acquis de la convention collective.

La situation actuelle des négociations – dernière proposition de l'ABBL

L'ABBL propose:

- une convention collective sur trois ans de 2014 à 2016,
- le gel du paiement des échelons d'ancienneté pour les groupes I et II pour 2015 et 2016,
- le gel de la garantie triennale pour les groupes III à IV pour 2015 et 2016,
- le paiement des 15€ indice 100 en 2017, sous réserve de bons résultats du secteur bancaire,
- le glissement de l'ancienneté requise (plus 2 ans) pour l'obtention de la prime d'ancienneté,
- l'extension du congé extraordinaire en cas de décès d'un enfant de 3 à 5 jours,
- le paiement de la prime de conjoncture ou de juin et de ses glissements pour 2014, 2015 et 2016 à condition d'accepter l'ensemble des propositions ci-dessus.

STOP au chantage à la prime de juin!

L'ABBL profite du climat de peur généré par la multitude des restructurations, des plans sociaux, des outsourcing qui ont eu lieu et qui se profilent pour l'avenir.

Les réductions des coûts sont la

conséquence du changement structurel de la place financière mais les banques restent toujours très profitables grâce à leurs salariés qualifiés. Les chiffres publiés par la BCL et de la CSSF démontrent que les résultats du secteur bancaire ont progressé en 2013 de près de 9% (avant impôt et provisions) par rapport à 2012.

Si nous laissons abolir vos garanties d'évolution des carrières, nous vous livrons au bon vouloir des employeurs!

La position des délégués OGBL lors de la commission tarifaire du 17 mars 2014

L'OGBL/SBA a présenté à ses délégués les dernières propositions de l'ABBL.

À l'unanimité, les délégués OGBL/SBA refusent les dégradations de leur convention collective par l'ABBL et soutiennent la demande commune des syndicats pour le maintien de tous les acquis sociaux, de la prime de juin, de la prime d'ancienneté et des améliorations qualitatives du texte de la convention collective.

L'OGBL/SBA regrette la position intransigeante de l'ABBL, qui, à ce jour, refuse toute discussion sur la garantie du maintien de l'emploi dans le secteur financier.

Sans l'adoption d'une telle mesure, toutes les concessions qui seraient faites par les syndicats ne suffiront pas à freiner les réductions de coûts et d'effectifs dans les banques. Les salariés risquent ainsi de perdre, non seulement la garantie d'évolution de leur carrière mais qui plus est, n'auront aucune garantie de conserver leur emploi à l'avenir.



Estelle Winter

Services privés de nettoyage, d'hygiène et d'environnement

Mobilisation de l'OGBL et des salarié(e)s du secteur du nettoyage

Le renouvellement de la convention collective est dans l'impasse. La position intransigeante et irresponsable de la Fédération des entreprises de nettoyage met en péril la paix sociale, car à tout prix, elle veut mettre fin aux acquis sociaux. Pour ce faire, elle utilise deux outils efficaces: la peur et le chantage.

La fédération propose aux syndicats de prolonger l'actuelle convention collective dans l'état, soit une convention à ZERO, puis **embaucher les nouveaux salariés au salaire social minimum, soit 11,1042 € de l'heure.**

En même temps, la fédération dit sans aucun scrupule qu'elle va continuer les négociations et tout

mettre en œuvre pour préserver les acquis sociaux des salariés

De qui se moque-t-elle?

Faut-il rappeler aux employeurs qu'ils ont refusé de négocier puisque le syndicat du Nettoyage de l'OGBL a dû les envoyer devant l'office national de conciliation? La fédération refuse catégoriquement et tout simplement de négocier et naturellement elle écrit le contraire, mensonge!

Pour dénoncer l'attitude anti-salariale de la fédération patronale du nettoyage, l'OGBL a commencé une mobilisation qui pourrait déboucher sur une grève dans le secteur.

Nous appelons toutes les salariées et tous les salariés du secteur du nettoyage de nous rejoindre massivement sur nos stands d'information:

- à Ettelbruck, le samedi 12 avril 2014 de 10h00 à 16h00 dans la zone piétonne, place de l'Église
- à Esch-sur-Alzette, le samedi 17 mai 2014 de 10h00 à 16h00 dans la zone piétonne, coin rue de l'Alzette et avenue de la Gare

Défendons ensemble nos droits et acquis!





OGBB-L

1^{er} MAI

Centre Culturel de Rencontre
Abbaye de Neumünster
Luxembourg

**Fête du travail
et des cultures**



*Jean-Claude Reding
Präsident des OGBL*

Vorwort

Der erste Mai ist heute in Luxemburg, wie in vielen anderen Ländern Europas und auch der Welt ein Festtag, ein Feiertag. Er ist zum Festtag geworden, um die großen sozialen Schutzmaßnahmen zu feiern, die in diesen Ländern sowie auch in Luxemburg im 20. Jahrhundert durchgesetzt werden konnten.

Die ersten sozialen Errungenschaften konnten am Anfang des 20. Jahrhunderts erreicht werden (Schaffung der Kranken-, der Unfall- und der Rentenversicherung). Die Errungenschaften wurden zwischen den beiden Kriegen erweitert (Begrenzung der Arbeitszeit, Tarifverträge, erste Formen von Personalvertretung, Anerkennung der Gewerkschaften ...). Nach dem Zweiten Weltkrieg wurde diese Entwicklung immer schneller, und der soziale Fortschritt war groß, sowohl bezüglich der Arbeitsbedingungen (40-Stunden-Woche, Ausweitung des gesetzlichen Urlaubs, Schaffung von spezifischen Urlaubstagen, ...) als auch der Erhaltung der Kaufkraft (Mindestlohn, Indexierung der Löhne, Gehälter und Renten...). Der Sozialschutz wurde ausgebaut und verbessert (Mutterschaftsgeld, Familienzulagen, Schaffung des garantierten Mindestlohns, Schaffung eines Systems für Arbeitslosenentschädigung, Kurzarbeit, Systeme von Frührente, Pflegeversicherung, Elternschaftsurlaub ...).

Viele beziehungsweise zu viele Arbeitnehmer und Rentner sehen all diese Fortschritte heute als normal, wenn nicht sogar als selbstverständlich an. Mit Recht kritisieren sie die Mängel, die es immer noch gibt, doch sie vergessen, dass keine Errungenschaft definitiv ist.

Wir müssen unsere sozialen Errungenschaften kontinuierlich verteidigen, und sie an eine sich ständig ändernde Welt anpassen, um zu verhindern, dass die Sozialrechte, die wir dank unseres Kampfes und unserer Verhandlungsfähigkeit errungen haben, überholt werden.

Seit Mitte der 90er-Jahre erleben wir vielseitige Angriffe auf diese Rechte vonseiten verschiedener Patronats- und Politikvertreter. Diese Angriffe wurden stärker im Rahmen der Wirtschafts- und Sozialkrise, die wir seit der Finanzkrise erleben, die 2008 durch ungebremste Spekulation und unverantwortliches Verhalten vieler Führungskräfte der Finanzwelt ausgelöst wurde.

Dieser Angriff geht über die einfache Infragestellung der sozialen Absicherung und der sozialen Rechte hinaus, die zu weit ginge und zu teuer wäre.

Dieser Angriff hat allgemein den Sozialstaat im Visier, den wir aufgebaut haben und der viel mehr ist als Sozialschutz und Arbeitsrechtsschutz. Es handelt sich um einen Staat, der dank effizienter öffentlicher Dienste jedem Einzelnen einen würdigen und gesunden Lebensrahmen garantieren muss, sowie den Zugang zur Bildung und Kultur. Es ist ein Staat, der darauf achtet, dass die wirtschaftliche Aktivität und die Unternehmensfreiheit den sozialen Fortschritt, die Gerechtigkeit und die soziale Gleichheit fördert. Kurz gesagt, es handelt sich um einen Staat, der sich der Entwicklung der Menschenwürde widmet.

Stellen Sie sich vor wie unser Leben aussehen würde, ohne diesen Sozialstaat, den verschiedene Menschen geringschätzen und zerstören möchten!

Préface

Le premier mai est aujourd'hui au Luxembourg, comme dans beaucoup d'autres pays en Europe et d'ailleurs dans le monde un jour de fête, un jour férié. Il est devenu jour de fête pour célébrer les grandes mesures de protection sociale qui ont pu être imposées dans ces pays et aussi au Luxembourg tout au long du 20^e siècle.

Les premières avancées sociales ont pu être obtenues au début du 20^e siècle (création du premier régime d'assurance maladie, d'assurance accident et d'assurance pension). Le mouvement a continué dans l'entre-deux guerres (limitation de la durée du travail, conventions collectives de travail, premières formes de représentation du personnel, reconnaissance du syndicalisme ...). Après la deuxième guerre mondiale cette évolution s'est accélérée et beaucoup de progrès social a été réalisé tant au niveau des conditions de travail (semaine de 40 heures, extension du congé légal, création de congés spécifiques, ...), du maintien du pouvoir d'achat (salaire minimum, indexation des salaires et pensions ...), la protection sociale a été étoffée et améliorée (allocations de maternité, allocations familiales, création du revenu minimum garanti, création d'un système d'indemnisation du chômage, chômage partiel, systèmes de préretraite, assurance dépendance, congé parental ...).

À beaucoup de salariés et de retraités, à trop de salariés et de retraités toutes ces avancées, toutes ces institutions sociales et juridiques semblent aujourd'hui normales, voire évidentes. À juste titre ils critiquent les défauts qui existent toujours, mais ils oublient souvent que rien n'est jamais définitivement acquis.

Nous devons continuellement défendre nos acquis sociaux et les adapter aux évolutions d'un monde en changement perpétuel pour éviter que les droits sociaux que nous avons obtenus par notre lutte, par notre capacité de négociation ne deviennent obsolètes.

Depuis le milieu des années 90 nous connaissons une attaque multiforme de la part de certains milieux patronaux et politiques sur ces droits. Cette attaque s'est renforcée dans le contexte de la crise économique et sociale que nous vivons depuis la crise financière déclenchée en 2008 par la spéculation effrénée et le comportement irresponsable de beaucoup de dirigeants du monde financier.

Et cette attaque va au-delà d'une simple contestation du niveau de protection sociale et de droits sociaux qui seraient trop élevés et trop onéreux.

Cette attaque vise plus généralement l'État social que nous avons créé et qui est bien plus que la protection sociale et un droit du travail protecteur. Il s'agit d'un État qui par des services publics efficaces doit garantir à tout un chacun un cadre de vie digne et sain, qui doit garantir à chacun l'accès à l'éducation et à la culture, il s'agit d'un État qui veille à ce que l'activité économique, la liberté d'entreprendre favorise le progrès social, la justice et l'équité sociale. Bref, il s'agit d'un État voué au développement de la dignité humaine.

Imaginez ce que serait notre vie sans cet État social que d'aucuns dénigrent et veulent détruire!



*Ainhoa Achutegui
directrice générale du CCRN*

Mot de bienvenue

La Fête du travail, des cultures et du dialogue aura lieu pour la 9^e fois au Grund et nous nous en réjouissons. Organisée par l'OGBL en collaboration avec le CCRN, l'ASTI, ASTM cette belle fête mélange nationalités et âges et compte sur une popularité grandissante. Dans une ambiance printanière, le public se retrouve pour passer un moment agréable.

Le 1^{er} mai, journée du travail dans beaucoup de pays, et ceci depuis bien plus d'un siècle, reste un moment emblématique pour les syndicats, même si de nombreuses luttes d'antan ont été gagnées. Le dumping des prix, la précarité de l'emploi, les licenciements abusifs ou économiques, le mobbing au travail, la différence dans les salaires entre femme et homme, entre migrant(e)s et autochtones, sont malheureusement la norme en période de crise. Certaines entreprises profitent souvent de ces conjonctures internationales difficiles pour outrepasser

les acquis et les droits de leurs salarié(e)s. Le 1^{er} mai rappelle que sans main-d'œuvre aucun capital ne serait généré, et que tout(e) salarié(e) doit rester vigilant(e) et ne jamais baisser la garde.

Nous sommes heureux d'accueillir cette fête, riche en couleurs, dans ce merveilleux endroit, de proposer à nouveau une ambiance familiale et un village gastronomique animé par des associations du Luxembourg, ainsi que des ateliers pour enfants et des spectacles de haute qualité.

Espérons que le beau temps soit au rendez-vous, même si je tiens à dire que ce n'est pas le mauvais temps qui nous freinera! Vive la Fête du travail, des cultures et du dialogue!

Bis geschwënn! Mir gesinn eis den éischte Mee!

Willkommensgruß

Wir freuen uns, dass das Fest der Arbeit, der Kulturen und des Dialogs zum 9. Mal bei uns im Grund stattfinden wird. Vom OGBL zusammen mit den Organisationen CCRN, ASTI und ASTM veranstaltet, bringt dieses Fest eine Vielfalt von Menschen unterschiedlicher Länder und Generationen zusammen und genießt eine immer größere Beliebtheit. In einer Frühjahrsstimmung treffen sich Menschen, um gemeinsam angenehme Stunden zu verbringen.

Der 1. Mai, seit über einem Jahrhundert Tag der Arbeit in zahlreichen Ländern, bleibt für die Gewerkschaften ein symbolischer Tag, obwohl viele damaligen Kämpfe längst gewonnen sind. Preisdumping, Unsicherheit der Arbeitsplätze, ungerechtfertigte und wirtschaftlich begründete Entlassungen, Mobbing am Arbeitsplatz, Lohnunterschied zwischen Mann und Frau sowie zwischen Einwanderern/innen und Einheimischen werden in Krisenzeiten leider zur Norm. Unternehmen

profitieren des Öfteren von der schwierigen internationalen Konjunktur, um sich über die Errungenschaften und Rechte ihrer Arbeitnehmer/innen hinwegzusetzen. Der 1. Mai erinnert daran, dass ohne Arbeitskräfte kein Reichtum entsteht, und dass jede/r Arbeitnehmer/in achtsam bleiben soll und nie locker lassen darf.

Wir sind glücklich, dieses farbenfrohe Fest an diesem wundervollen Ort empfangen und erneut eine familiäre Atmosphäre sowie ein gastronomisches Dorf anbieten zu dürfen. Der Tag wird sowohl von nationalen Vereinen als auch von Kinderateliers und hochkarätigen Vorstellungen belebt.

Hoffen wir, dass das gute Wetter mitspielt, auch wenn klar ist, dass uns kein Schlechtwetter aufhalten wird! Es lebe das Fest der Arbeit, der Kultur und des Dialogs!

Bis geschwënn! Mir gesinn eis den éischte Mee.

Ainhoa Achutegui
Generaldirektorin des CCRN



Fête du travail **Meeting de l'OGBL**

La réunion traditionnelle du Comité national élargi de l'OGBL, ouverte à toutes et tous nos militant(e)s, aura lieu

mardi, le 29 avril 2014 à 18h00

au Centre sportif de Kayl – 69, rue du Faubourg

Lors de cet événement, le président de l'OGBL prendra position sur les grands thèmes de l'actualité sociale au Luxembourg.

Avant le meeting, à 17h00, le président de l'OGBL déposera une gerbe au cimetière de Tétange devant le monument Jean Schortgen.

Le meeting sera suivi d'une réception.



Fest der Arbeit **Meeting des OGBL**

Die traditionelle Sitzung des erweiterten Nationalvorstandes des OGBL, zu der alle Militantinnen und Militanten eingeladen sind, findet statt am

Dienstag, dem 29. April 2014 um 18:00 Uhr

Centre sportif de Kayl – 69, rue du Faubourg

Der Nationalpräsident des OGBL wird während dieser Veranstaltung zu den wichtigen Themen der sozialen Aktualität Luxemburgs Stellung nehmen.

Vor dem Meeting, um 17 Uhr, wird der OGBL-Präsident ein Blumengebinde auf dem Tetinger Friedhof vor dem Jean-Schortgen-Denkmal niederlegen.

Empfang zum Abschluss.

Avant-fêtes du 1^{er} mai

Section de Schifflange

Samedi 26 avril 2014

À partir de 14h00, Pétaboule (rue de Hédange)

Section d'Esch/Alzette

Journée de la Sécurité et de la Santé

Lundi 28 avril 2014

RDV: 18h00 au cimetière Saint Joseph
Monument de l'OGBL

Programme - Centre Culturel de Rencontre Neumünster

de		Ouverture officielle	à
10:45	1	Big Music Band 2001 - la bienvenue «musicale»	11:00
11:00	1	Ouverture officielle: discours	11:15
11:15	1	Big Music Band 2001	11:30
Apéro-Jazz			
11:30	2	Pit Dahm Trio	13:00
Concerts			
13:00	3	Présentation du programme par Tammy Reichling	13:05
13:15	3	CC Riders	14:00
14:15	3	Funkômas	15:05
15:00	4	Sascha Ley & Laurent Payfert	15:45
15:15	3	Rhummer Drummerten: D'Héchtercher aus der Stad meets Africa	15:40
16:00	3	Georges Christen Powershow	16:40
16:00	4	Les Gavroches	16:45
17:00	3	James Borges	18:00
<i>Entre les spectacles sur le parvis et dans l'Agora: Abadá-Capoeira, Lumaband et Zappi & Max</i>			
Magie			
14:00	4	David Goldrake	14:40
17:00			17:40
Cabaret - Théâtre			
14:30	7	Den Härgott mat der décker Zéif - Guy Rewenig & Jitz Jeitz	15:10
15:30	7	Cabaret mam Pierre Puth & Paul Dahm	16:15
16:30	7	C'est pas la fin du monde	17:00
Pour enfants Ateliers - Musique - Marionnettes - Théâtre interactif - Lectures			
10:45	11	Château gonflable	18:00
13:00	11	Atelier de peinture avec Wembou Essi-Essinam - Togo	18:00
13:00	11	Atelier de construction de jouets avec Patrick Mayeth - Congo	18:00
14:00	9	Atelier de photophores mam Florence Hoffmann - Luxembourg	18:00
14:00	9	Atelier de mosaïque avec Noémie Salas - Pérou	18:00
14:00	9	Atelier modelage avec Kingsley Ogwara - Niger	18:00
14:00	6	Nino Soprano mam Robi Arend	14:50
14:30	5	Däumelinchen mam Annick Sinner	14:50
15:00	5	L'eau cassée avec Guy Robert	15:40
15:15	6	Wann de Piano rose gëtt mam Albena Petrovic-Vratchanska	16:15
16:00	5	Däumelinchen mam Annick Sinner	16:20
16:30	5	Liesung fir Kanner mam Guy Rewenig	16:55
16:30	6	Nino de Soprano avec Robi Arend	17:20

Expositions

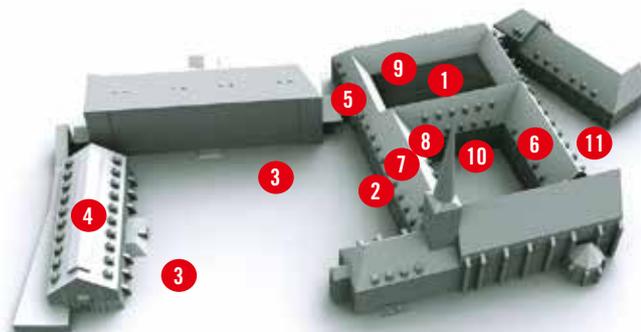
Lucien Wercollier
Plus semblables que différents
Regards sur la peinture haïtienne
Haïti, ses habitants, son âme
La révolution des œillets - 40 ans après

Catering

OGBL sections Luxembourg et
Bonnevoie: boissons, grillades, frites
ASTI: cocktails
Amikunhos: spécialités capverdiennes
(catchupa, haricots capverdiens, pastel de
thon réalsaés sur place, grogue, ponche)
Maison des Associations: spécialités
espagnoles (mega-paëlla, bar à tapas)
Pilipinas Poverty Peace Education:
spécialités philippines (curry aux
légumes, rouleaux de printemps sauce
aigre douce, cocktail de fruits)
União Centro Cooperativo: spécialités
portugaises (chorizo assado, porco no
espeto, sardines grillées, pastéis de
bacalhau, crevettes, rizoles, pastéis de
nata)
**Profitez de cette offre culinaire
internationale et venez découvrir les
activités de ces associations!**

Stands info-vente 3 9 11

OGBL, CCRN, ASTM, ASTI, Editpress, Ultimomondo,
OGBL Solidarité syndicale, FGIL&SEW/OGBL, Forum,
Making Luxembourg, Pharmaciens sans frontières



En partenariat



Tageblatt
ZEITUNG FÜR LUXEMBOURG

LE JEUDI

Le Quotidien

Sur le site du CCRN, le mercredi 1^{er} mai 2014 de 11h00 à 18h00

Mittwoch, den 1. Mai 2014 von 11.00 bis 18.00 Uhr in der Abtei Neumünster

Entrée libre - Eintritt frei



Agora Marcel Jullian

10.45-11.00 / 11.15-11.30

BIG MUSIC BAND 2001

Vun 3 Museker ass Big Music Band 2001 gegrënnt ginn an huet sech an de leschte Joeren zu enger klassischer BigBand-Formatioun an enger Combobesetzung mat 14 Museker entwéckelt.

Um Programm sti bekannte Stécker aus dem Swing, Rock a Latin.

Agora Marcel Jullian et site entier à partir de 13.00

ZAPPI & MAX - CLOWNERIE

Zappi und Max, das sind echte luxemburgische internationale, ja europäische Clowns und man kennt sie fast überall... wenigstens aber hier in Luxemburg.

Zappi & Max, das sind Clowns die eine Show anbieten für Jung und Alt – eine Mischung aus klassischen Albereien und Zauberei.

Gute Laune ist garantiert!



Brasserie 11.30-13.00

PIT DAHM TRIO

Three musicians, three different countries and a special mix of composed and free improvised music. Pit Dahm (Luxembourg), Charley Rose (France) and Lennart Heyndels (Belgium)

blend different emotions, feelings, thoughts and instincts into a coherent picture, which makes this acoustic trio great to experience.

Charley Rose – Alto Saxophone / Lennart Heyndels – Double Bass / Pit Dahm - Drums

Chapelle 14.30-14.50 / 16.00-16.20

DÄUMELINCHEN - ERZIELBILLER

“Ech hunn eng gutt Frëndin, dat ass e klenge Villchen, eng Schmuebel. All Joers, wann de laange kale Wanter eriwwer ass, kënnst si zeréck aus de waarme Länner, a mäin Duerf, bei mäin Haus, bei meng kleng Fënsterchen. Si baut do e Nascht an all Oues, „Quivit,quivit“ erzielt si mir vun hiere wonnerbaren Abenteueren, déi si de Wanter iwwer erlieft huet. D'Schmuebel huet esou vill z'erzielen, dass ech ugefaangen hunn, all di wonnerbar Geschichten opzemolen, fir se net ze vergiessen.

Eng dovunner verzielt d'Geschicht vun engem klenge Meedchen, dat net méi grouss ewéi en Domm gouf. Dëst Meedche gouf vu jidderengem Däumelinche genannt. Wat d'Däumelinchen alles an der Natur erlieft huet, a wéi engen Déieren hatt begéint ass, dat erzielen lech elo meng hëlze Biller...”

Dat klasescht Mäerchen vum Hans Christian Andersen ass op Kënschtlerpalette gemoolt, déi esou als Erzielbrieder d'Geschicht illustréieren.

Illustratioun an Erzielung: Annick Sinner



Chapelle 15.00-15.40**L'EAU CASSÉE (F)**

Un plombier est appelé pour réparer un robinet qui ne fonctionne plus. C'est le point de départ d'un spectacle-animation interactif et ludique sur le cycle et les états de l'eau...

Extrait: Le plombier: «Les enfants! J'ai une très mauvaise nouvelle, ce n'est pas le robinet qui ne marche plus, ce n'est pas le robinet qui est cassé, c'est l'eau... qui est cassée! Catastrophe! Le robinet ne coulait pas parce que l'eau n'arrive plus. Ça, c'est une très grosse panne et ce sera difficile à réparer. Cette fois, je vais vraiment avoir besoin de vous. Il faut que nous aidions l'eau à revenir dans le robinet et pour ça, il faut retrouver l'eau. Mais où est-elle?»

Guy Robert interprète ce plombier bien embarrassé devant ce robinet sans eau. Mais, avec l'aide des enfants, tout devient possible. 3-8 ans

**Chapelle 16.30-16.55****WÉI KËNNT DÉI KOU OP EISE KICHENDËSCH?**

De Guy Rewenig liest nei Geschichte fir Kanner a Grousser

Wat geschitt, wann op eemol mueres eng Kou um Kichendësch steet a guer net méi erof wëllt? Wéi ass s'iwwehhaapt erakomm? Wat muss d'Famill maachen, fir se nees lasszeginn? Firwat geréit lues a lues alles duercherneen, bis guer näischt méi geet am Haus?

Dat ass den Hannergrond vum Guy Rewenig sengen neien, turbulenten a witzegen klengen Geschichten. Et gétt vill ze laachen, net nëmme fir Kanner.

Parvis - scène extérieure à partir de 13.00**PRÉSENTATION PAR TAMMY REICHLING**

Tammy Reichling modériseert im 4. Jahr in Folge die Festivitäten des 1. Mai in der Abtei Neumünster und freut sich nicht nur auf der Bühne mit den Besuchern über die künstlerische Vielfalt im Programm. Ihren gewitzten Charme hat sie schon in ihrer Ausbildung als Schauspielerin in Köln entdeckt. Ausgelebt hat sie ihre Leidenschaft für die Bühne mit dem Kölner Kinderstar Tom Lehel, während zehn Jahren auf einer großen Kindercomedy-Tournee. Für KIKAZDF dreht sie im Hauptcast die Kinderserie „Toll Tom“ und war auch in einer Nebenrolle bei „Pastewka“ (SAT1), zu sehen. Als freie Schauspielerin spielt sie auch in luxemburgischen Produktionen mit wie „D'Schatzritter“, „Belle Epoque“ und „Comeback“. Als Reporterin ist sie mit ihrer Rubrik „Kee KommentArt“ bei RTL Télé Lëtzebuerg aufgefallen. Mit ihrer markanten Stimme hat sie sich auch bei Eldorado den kulturellen Themen unterhaltsam gewidmet. Nicht nur gute Unterhaltung steht für sie im Vordergrund, auch gute Kunst. Deswegen hat sie aktuell „Hei! YA“ gegründet und produziert Theaterstücke für ein junges Publikum.

**Parvis - scène extérieure 13.15-14.00****CC-RIDERS**

Seit 1997 besteht die Luxemburger Band CC-Riders und tourt seitdem unter dem Motto «Let the Good Times Roll». Zehn Musiker, sechs Hintergrund-Sänger präsentieren ein Show-Programm, das sich musikalisch an Größen wie Elvis Presley und The Blues Brothers inspiriert.

Parvis - scène extérieure 15.15-15.45**RHUMMER DRUMMERTEN: D'HÉCHTERCHER AUS DER STAD MEETS AFRICA**

Seit über sechs Jahren beweisen die Rhummer Drummerten, dass Djembés, Perkussionsinstrumente und afrikanische Rhythmen perfekt ins Seniorenheim passen. Einmal in der Woche kommen die etwa 15 Bandmitglieder, alle über 70 Jahre alt, im Espace seniors «Op der Rhum» mit Robert Bodja zusammen. Robert kommt aus Togo und ist ein begnadeter Perkussionist mit einem außerordentlichen Gespür für Menschen und Musik. Unter seiner Leitung erlernen die Seniorinnen und Senioren die Grundtechniken des Djembé-Spielens, proben Rhythmuspassagen und Liedtexte. Vor zwei Jahren haben die Rhummer Drummerten ihre erste CD aufgenommen, Anfang dieses Jahres hatten sie ihren bisher größten Auftritt in der Philharmonie Luxembourg, zusammen mit einer Kindergruppe. Doch jenseits dieser Highlights sind es immer wieder die wöchentlichen Proben, die das Projekt so wertvoll machen: die unglaubliche Dynamik zwischen Robert Bodja und seinen Trommellehrlingen, die Freude am gemeinsamen Musizieren, das gelungene Einbinden von validen und demenzkranken Senioren. Für ihren Auftritt im CCRN am 1. Mai werden die Rhummer Drummerten von den Trommlern aus Esch unterstützt.



Parvis - scène extérieure 14.15-15.05

FUNKÔMAS

Die 10-köpfige Band Funkômas aus Deutschland weiß, wie man die Funken zum Sprühen bringt! Sie überzeugt mit knackigen Bläusersätzen, elektrisierenden & komplexen Rhythmen und stimmungsvollem Gesang. Die Songs sind eine musikalische Reminiszenz an die großen Vorbilder des Funk & Soul, sowie der gelungene Versuch, stilistisch eine eigene Sprache zu erschaffen. Die Show ist nicht nur etwas für Freunde des Funksoul, Disco, Experimental oder Ska. Zum Repertoire gehören ebenso zuckersüß verträumte Swingnostalgien oder 50er-Jahre Comic-Rock'n'Roll. Ladies und Gentlemen, hier hören Sie Funk, Soul & Swing von heute!



Parvis - scène extérieure 16.00-16.40

GEORGES CHRISTEN POWER SHOW

Le Power Show de Georges Christen est un spectacle de tours de force basé sur un genre de variétés ayant connu son heure de gloire à la fin du 19^e siècle et qu'il a adapté aux temps modernes. Le show d'une durée d'environ 40 minutes relate les différents records et exploits qu'il a réalisés durant les 20 dernières années comme p.ex. le pliage de clous, de barres de fer et d'acier avec la force des mains et des dents, le déchirement d'annuaires téléphoniques, le gonflement jusqu'à l'éclatement d'une bouillotte, porter une table entre les dents sur laquelle une spectatrice est assise...

Le programme est présenté de façon amusante et distrayante pour un public de tous âges et les spectateurs (adultes et enfants) sont également invités à monter sur scène pour tester la vérocité des matériaux utilisés, ce qui fait de son show une animation interactive.



Parvis - scène extérieure 17.00-18.00

JAMES BORGES

«Die Musik hat mir in der Vergangenheit viel gegeben, und es war schon immer mein Traum, Musik zu machen», sagt James Borges, der nach seinen gefeierten Auftritten bei der Sat1-Show The Voice of Germany in Luxemburg regelrecht von Null auf 100 durchgestartet ist.

Auch wenn es letztendlich im Finale der Casting-Show nicht klappte, so hat der Sänger aus Rümelingen, der neben Weltstars wie Nelly Furtado auf der Bühne stand, seine Zukunftspläne eisern verfolgt und ist zum Vollblutmusiker avanciert.

Sein Musikstil ist schwer zu beschreiben, er selbst möchte sich auch nicht in ein Genre drängen und seiner Musik genügend Freiraum lassen.



Parvis - scène extérieure à partir de 14.00 entre les spectacles ABADÁ CAPOEIRA

La Capoeira est l'un des aspects les plus fascinants de la culture brésilienne. Le capoeiriste est à la fois un athlète, un danseur, un acrobate, un farceur, un comédien et un musicien. D'un point de vue historique, cela s'explique par l'extraordinaire rencontre (forcée) entre les différentes cultures africaines sur le territoire du Brésil durant trois cents ans d'esclavage. Venus d'Afrique avec leurs danses, leurs rituels, leurs fêtes et leurs chants, les esclaves ont fini par créer un rituel unique, lié à leur condition au Brésil: la Capoeira (le poulailler). Sous sa forme dansée, chantée et inoffensive aux yeux des maîtres et des surveillants, ce rituel était en réalité une véritable préparation au combat. Combat contre les oppresseurs pour la liberté. La Capoeira est l'art de lutter dans la danse et de danser dans la lutte. Enfin elle est un jeu.

Salle Edmond Dune 14.00-14.50

NINO SOPRANINO A SENG FAMILL (L)

Eng flott musikalesch Geschicht fir Kanner vun 4 bis 12 Joer. Hei geet et em d'Famill vun de Saxophonen, vum Saxophon Sopranino bis zum Saxophon Bass, lëschtteg a witzeg erzielt, musikalesch ënnermolt vu 4 Saxophonen. Vun der klassischer Musek iwwert Jazz bis zur moderner Musek, ass bal all Musekstil vertruueden.

Musek: Robi Arend / Text: Julien Arpetti / Erzieler a Perkussionist: Al Ginter / Saxophonsquartett: SAXITUDE (Robi Arend, Thomas Diemert, Pierre Cocqamann, Rémi Fox)



Salle Edmond Dune 15.15-16.15

WANN DE PIANO ROSE GËTT

Liesung mat Musek op Lëtzebuergesch, vun 8 Joer un

Am Mëttelpunkt vun der Geschicht steet e granzeg Piano, dee seng schlecht Laun un de Kanner Tuss a Kulio ausléisst. A wat de Piano méi rose gëtt, wat méi bosseg a fantastesch Saache geschéien...

D'Mady Durrer erzielt d'Geschicht vum rosene Piano no engem Kanner-museksbuch vum Nicole Paulus, d'Albena Vrachanska spillt d'Originalmusek, déi si fir dëst Buch geschriwwen huet.

An Zesummenaarbecht mat Cid - Fraen a Gender.

Parvis - scène extérieure à partir de 13.00 entre les spectacles**LUMABAND - LUXEMBOURG MARCHING BAND**

D'Luxembourg Marching Band, och nach LumaBand genannt gouf Ufank 2006 gegrënnt. D'LumaBand besteet zurzäit aus ronn 30 jonke Musekerinnen a Museker. Wéi den Numm et seet, ënnermole si hir Musek mat flotten a spektakuläre Figuren, Formationen a Choreographien. De Spektakel ass also net nëmmen eppes fir d'Oueren, mee och fir d' Aen. De Musekstil ass ganz breet gefächert, sou interpretéiere d'Formatioun zum Beispill d'Filmmusek vum Captain America, "Think" vun de Blues Brothers, "The Blue Danube" vum Johann Strauss, "Soul Bossa Nova" vum Quincy Jones an nach vill aneres.

**Salle Edmond Dune 16.30-17.20****NINO SOPRANINO (F)**

«Nino Soprano», un spectacle plein de couleurs et d'émotions dans lequel la famille des saxophones, du Saxo soprano au Saxo basse, est présentée d'une manière éducative exemplaire. Nino permet aux enfants de découvrir également les différents styles de musique, de la musique classique à la musique pop en passant par le jazz, le funk et la musique de film, qui sont introduits d'une façon joyeuse et amusante. Un spectacle musical de haut niveau qui procure du plaisir aux enfants dès le plus jeune âge (4-12 ans).

Salle José Ensch 14.30 -15.10**DEN HÄRGOTT MAT DER DÉCKER ZÉIF**

Satiresch Miniaturen mam Guy Rewenig (Texter) a Jitz Jeitz (Musek)

Den Auteur an de Museker zerwéieren eng ganz Rëtsch kleng Satiren aus verschiddene Bicher. Déi zwee Häre si bekannt fir hiert ironesch Temperament. Si huele kee Blat virun de Mond (héchstens e Saxophon oder eng Klarinett) a fäerten och net, eise Granduschi zolitt ze rëselen an ze stuckelen. Hire Programm «Den Härgott mat der décker Zéif» ass nëmme fir doudeesch Patréiner geféierlech: si kéinten eng Laachkris erwéschen.

**Salle José Ensch 15.30 -16.15****PIK A POP – ART**

Eng Pir Kremer a Pol Pütz Macédoine mam Pierre Puth a Paul Dahm

De Pierre Puth war bis zu senger Pension Däitschprofesser am Lycée Robert Schuman an ass do dernierft bis haut als Auteur a Journalist aktiv. Hien huet 15 Joer laang Televisiouns- a Radiossendunge gemaach, an an deene leschte Joeren hält hie Virtråg a Konferenzen iwwer kulturell a literaresch Themen. De Pol Dahm ass mat Läif a Sëil e Vollblut-Museker. Bis 2009 war hien als Saxophonist an der Militärmusek, deenen hir Big Band hie gegrënnt huet. Hien hält Coursen zu Péiteng an der Museksschoul an huet 1993 Douanesmusek gegrënnt. Hien ass och als Komponist an Arrangeur aktiv a begleet musekalesch vill Cabaretsprogrammer an hien ass, um Piano an um Saxophon, och dem Pierre Puth säin attréierte Begleeder.

Salle José Ensch 16.30-17.00**C'EST PAS LA FIN DU MONDE (EXTRAITS)**

de Carlotta Clerici

L'écriture enlevée, empreinte d'humour et d'émotion de «C'est pas la fin du monde» brosse des portraits humains et sensibles de vrais gens qui se débattent vaillamment dans ce qui n'est décidément pas un long fleuve tranquille. Carlotta Clerici explore l'être humain, sa complexité, ses paradoxes, ses failles. Sa pièce parle de l'amitié qui unit deux femmes depuis plus de vingt ans... et de leurs rapports avec les hommes. Aujourd'hui, Sophie et Viviane ont 40 ans, des choix à faire, pour la plupart imposés par les choses du quotidien.

L'histoire est construite en tableaux, sortes d'instantanés à une période charnière où, selon les choix posés, chaque personnage peut aller vers un épanouissement ou un éclatement de sa vie... Naturelle et sincère, avec comme un parfum tchékhovien, la comédie de Carlotta Clerici nous fait rire mais ne manque pas d'émouvoir...

Avec Valérie Bodson, Anne Brionne, Jean-Marc Barthélemy, Franck Sasonoff / Mise en scène de Joël Delsaut.

**Salle Robert Krieps 14.00-14.40 / 17.00-17.40****MYSTERIES OF MAGIC - DAVID GOLDRAKE**

David Goldrake's show takes its audience on a journey through imaginative visions and tableaux. Classics of magic as well as innovative experiments in mind reading and escapology interchange to provide a pyrotechnic display of emotions, pictures and breathtaking showstoppers. David Goldrake belongs to the new generation of illusionists and presents a fascinating show that makes the audience forget time and space.

Salle Robert Krieps 15.00-15.45

SASCHA LEY & LAURENT PAYFERT

«Un concert époustouflant. Expérimentations. On est dans une jungle urbaine. On est dans un bar. On est sur le toit d'un building londonien. On est dans une rue et la musique nous accompagne. Tant qu'il y aura des voix comme celle de Sascha, et des caisses en bois comme celle de Laurent, ça ira». Paulo Lobo 03/2013

Avec une complicité musicale inouïe, Sascha Ley et Laurent Payfert créent un dialogue captivant au croisement du jazz moderne, pop, rock, improvisation et composition instantanée. Leur musique à la fois délicate et minimaliste, à la fois rythmique et vigoureuse sonde les possibilités sonores de leurs instruments et des compositions.

C'est du jazz délicatessen, du «deli jazz»!

Sascha Ley, voix - Laurent Payfert, contrebasse



Salle Robert Krieps 16.00-16.45

LES GAVROCHES

Trois musiciens, Jérôme Klamm au chant, Daniel Bertucci à l'accordéon et Julien Bertucci à la guitare vous proposent avec leur musique depuis plus de dix ans un petit voyage dans le temps, à l'époque des guinguettes et des bals populaires. En passant par les chansons de Jacques Brel, de Brassens, en faisant un petit détour par la même Piaf ou encore Monsieur Renaud, vous pouvez retrouver des chansons qui avaient des histoires à raconter.

Jérôme Klamm, chant / Daniel Bertucci, accordéon / Julien Bertucci guitare

Espaces Ateliers (cour d'entrée et Agora) 13.00-18.00

Pat du Congo: Construction de jouets avec du matériel du centre de recyclage

Kingsley du Nigéria: Modelage, sculptures en pierre

Wembou Essi-Essinam du Togo: Peinture sur toile

Noémie du Pérou: Atelier mosaïque



14.00-18.00

Florence Hoffmann: atelier créatif



Foyer 2^e étage exposition

Révolution des Œillets – 25 avril 1974: 40 ans de démocratie au Portugal

Le 25 avril 1974, révolution des œillets, est la date la plus importante de l'histoire du 20^e siècle au Portugal, qui a permis au peuple portugais de retrouver le chemin de la liberté, de la démocratie, d'être accepté pleinement par la communauté internationale, en mettant fin à cinq siècles de colonialisme, 48 ans de dictature et d'intégrer l'Union européenne.

Cette exposition retrace, par des images, le parcours d'une révolution pacifique qui fait partie du patrimoine glorieux de ceux qui aiment la liberté!

Navette gratuite - gratis Pendelbus

toutes les 20 minutes / alle 20 Minuten

Arrêts - Haltestellen: P&R Bouillon - Gare centrale / Hauptbahnhof - Grund

Premier ALLER à 10h00 / Dernier RETOUR à 18h50

Erste HINFAHRT um 10.00 Uhr / Letzte RÜCKFAHRT um 18.50 Uhr



Accès en voiture - Anfahrt mit dem Auto

Parking Saint-Esprit - Ascenseur / Aufzug Saint-Esprit->Grund - traverser le petit pont en face et prendre à gauche, rue Münster / kleine Brücke überqueren und links der rue Münster folgen

Mobilmachung des OGBL und der Arbeitnehmer(innen) des Reinigungssektors

Die Erneuerung des Kollektivvertrags steckt fest. Die unnachgiebige und unverantwortliche Haltung des Verbands der Reinigungsfirmen gefährdet den sozialen Frieden. Der Verband will nämlich um jeden Preis die sozialen Errungenschaften abschaffen. Um dies zu tun, benutzt er zwei effiziente Mittel: Angst und Erpressung.

Der Verband schlägt den Gewerkschaften vor, den jetzigen Kollektivvertrag in seinem aktuellen Stand zu belassen, d.h. eine Nullrunde, **um dann die neuen Arbeitnehmer(innen) zum sozialen Mindestlohn von 11,1042 € pro Stunde einzustellen.**

Gleichzeitig sagt der Verband ohne jegliche Skrupel, dass er die Verhandlungen fortführen wird und alles versuchen wird, um die sozialen Errungenschaften der Arbeitnehmer(innen) zu erhalten.

Wer wird hier zum Narren gehalten?!
Müssen die Arbeitgeber daran erinnert werden, dass sie die Verhand-

lungen verweigert haben und dass dadurch das OGBL-Syndikat Private Reinigungsdienste sich dazu gezwungen sah den Konflikt vor dem nationalen Schlichtungsamt auszutragen. Dies leider ohne Erfolg. Der Verband lehnt kategorisch jegliche Verhandlung ab, obwohl er natürlich das Gegenteil behauptet. Das ist eine Lüge!

Um die arbeitnehmerfeindliche Haltung des Verbands der Arbeitgeber in der Reinigungsbranche anzuprangern, hat der OGBL mit einer Mobilmachung begonnen, die zum Streik in diesem Sektor führen könnte.

Wir rufen alle Beschäftigten des Reinigungssektors auf, sich massiv an unseren Infoständen einzufinden:

- in Ettelbrück, am Samstag, dem 12. April 2014 von 10:00 bis 16:00 Uhr in der Fußgängerzone, place de l'Église
- in Esch-sur-Alzette, am Samstag, dem 17. Mai 2014 von 10:00 bis 16:00 in der Fußgängerzone, Ecke rue de l'Alzette / rue de la Gare

Verteidigen wir gemeinsam unsere Rechte und Errungenschaften!

Santé, Services sociaux et éducatifs



Carole Steinbach

Nora Back

Réunion de sensibilisation et de mobilisation des délégués et militants du secteur socio-éducatif

Le jeudi 20 mars 2014 a eu lieu une réunion de sensibilisation et de mobilisation des délégués et militants du secteur socio-éducatif, organisée par les syndicats Santé, Services sociaux et éducatifs et Services publics à Esch-sur-Alzette. Lors de cette réunion ont été présentées les principales revendications des deux syndicats pour ce secteur, notamment

- l'augmentation du point indiciaire de 3,7% (2,2% de l'accord salarial actuel et 1,5% que les ententes patronales doivent depuis des années aux salariés du secteur),
- et la revalorisation des carrières de santé et des carrières socio-éducatives à l'échelle des diplômés actuels de ces professions.

Nous revendiquons également que le gouvernement se positionne clairement en faveur d'un secteur socio-éducatif comme secteur public et non marchand. La responsabilité et le financement du secteur doivent rester du ressort public. Les salariés du secteur ne doivent pas être exclus du discours autour de réformes qui se font dans le secteur (ex: réforme de la loi ASFT, définition d'un profil



professionnel pour la profession de l'éducateur et éducateur gradué).

Les deux syndicats procéderont dans les prochains mois à une vaste mobilisation dans le secteur et ont mis en place un groupe de travail pour coordonner ces actions.

Sensibilisierungs- und Mobilisierungsversammlung für die Delegierten und Militanten des sozialpädagogischen Sektors

Am Donnerstag, dem 20. März fand eine Sensibilisierungs- und Mobilisierungsversammlung für die Delegierten und Militanten des sozialpädagogischen Sektors in Esch/Alzette statt, organisiert von den Syndikaten Gesundheit und Sozialwesen und Öffentliche Dienste. Auf dieser Versammlung wurden die wichtigsten Forderungen der zwei Syndikate für den sozialpädagogischen Sektor vorgestellt:

- die Erhöhung des Punktwerts um 3,7% (2,2% aus dem aktuellen Gehälterabkommen beim öffentlichen Dienst und 1,5% die die Patronatsverbände den Beschäftigten des Sektors seit Jahren schuldig sind),
- und die längst fällige Aufwertung der Gesundheits- und

sozialpädagogischen Laufbahnen die den heutigen Diplomen dieser Berufe gerecht wird.

Wir fordern ebenfalls, dass die Regierung sich zum Sozialsektor als öffentlicher und nicht kommerzieller Dienstleistungssektor bekennt. Die Verantwortung und Finanzierung des Sektors muss in öffentlicher Hand bleiben. Die Beschäftigten des Sektors dürfen nicht vom Dialog über Reformen im Sektor ausgeschlossen werden (z.B. Reform des ASFT-Gesetzes, Ausarbeitung eines Berufsprofils für die erzieherischen Berufe).

Die beiden Syndikate werden in den kommenden Monaten eine breite Mobilisierung im Sektor durchführen und haben eine Arbeitsgruppe gegründet, um diese Mobilisation zu koordinieren.



Christian Sikorski

Services publics

Resolution des Syndikatstages „Öffentliche Dienste“ vom 15. März 2014

Qualitativ hochwertige öffentliche Dienstleistungen für alle!

Das SÖD/OGBL warnt vor den negativen Folgen einer europäischen neoliberalen Reformpolitik, die nach und nach die öffentlichen Dienstleistungen wie Telekommunikation, Post, Wasser- und Energieversorgung, öffentliche Verkehrsmittel, sowie bestimmte Dienstleistungen in den sozialen und gesundheitlichen Sektoren zu liberalisieren versucht. Der Versuch, diese Dienstleistungen nicht mehr nach den Bedürfnissen der Menschen sondern nach markt-

und betriebswirtschaftlichen Kriterien zu organisieren hätte verheerende Folgen:

- Verschlechterung der Lebensbedingungen durch geringe Dienstleistungsqualität
- hohe Gebühren
- begrenzte Zugangsmöglichkeiten für sozial Schwächere
- Entlassungen, Lohnkürzungen sowie mangelnde Arbeitsplatzsicherheit

Wie die weltweite Wirtschaftskrise zeigt, kann auf den Staat nicht verzichtet werden, wenn es um die Absicherung der Interessen der Bürger und Arbeitnehmer geht. Die Rezepte der Neoliberalen, alle Dienstleistungen den Markt- und Wettbewerbsregeln zu unterwerfen und die staatlichen Stellen so schlank wie möglich zu machen, sind fehlgeschlagen.

Das SÖD/OGBL fordert:

- Eine bessere Umverteilung des erwirtschafteten Mehrwerts durch eine offensive Lohnpolitik in allen Bereichen des öffentlichen Dienstes.
- Die Bekämpfung der Arbeitslosigkeit durch eine offensive Einstellungspolitik im öffentlichen Sektor.
- korrekte Anerkennung der Berufe im sozio-educativen Bereich durch eine sofortige Aufwertung der Laufbahnen
- Die Teilnahme des OGBL an den Verhandlungen des Gehälterabkommens (accord salarial) beim Staat.
- Die Gleichheit der Löhne und Arbeitsbedingungen für alle Beschäftigten des öffentlichen Dienstes durch:
 - Einführung des hohen Punktwerts für alle
 - Gleichstellung zwischen Frau und Mann.





- Die Verbesserung der Arbeitsbedingungen und die wirksame Bekämpfung von Stress und Mobbing.
- Mehr Effizienz und Demokratie durch verbesserte Mitbestimmungsrechte.
- Die strikte Einhaltung der bestehenden Kollektivverträge.

Résolution de la journée syndicale du syndicat Services publics du 15 mars 2014

Des services publics de qualité pour tous!

Le but de la politique européenne de réforme d'inspiration néolibérale est de libéraliser et de privatiser graduellement les services publics comme les télécommunications, les services postaux, les services de distribution (eau, gaz, électricité), les transports en commun ainsi que certaines prestations sociales et de santé. C'est-à-dire d'organiser ces domaines d'activité non pas selon les besoins des usagers, mais selon des critères de marché et de productivité.

Le SSP/OGBL met en garde contre les effets négatifs de cette politique, effets que subissent à la fois les bénéficiaires de ces services et les salariés qui travaillent dans ces domaines. Les conséquences de

cette politique sont notamment:

- la détérioration des conditions de vie à cause d'une diminution de la qualité des services
- l'augmentation des prix et tarifs
- l'accès réduit à certains services pour les personnes socialement défavorisées
- la suppression de postes et le licenciement, les réductions de salaire et la détérioration des conditions de travail

La crise économique nous prouve amplement que l'Etat est indispensable lorsqu'il s'agit de sécuriser les intérêts des citoyens, des salariés et de la société en général. Les recettes des néolibéraux consistant à placer tous les domaines de services sous le diktat du marché et des règles de la concurrence ont échoué.

LE SSP/OGBL revendique:

- une meilleure redistribution des richesses par le biais d'une politique salariale offensive dans tous les domaines du service public
- la lutte contre le chômage par le biais d'une politique d'embauche offensive dans le service public
- la reconnaissance des professions dans le secteur socio-éducatif par une revalorisation des carrières

- la participation de l'OGBL aux négociations de l'accord salarial dans la fonction publique.
- l'égalité des salaires et des conditions de travail pour tous les salariés du service public par l'introduction du point indiciaire élevé pour tous et des conditions égales entre femmes et hommes
- l'amélioration des conditions de travail et le combat efficace contre le stress et le harcèlement
- plus d'efficacité et de démocratie par une amélioration du droit de cogestion
- le strict respect des dispositions des contrats collectifs.



Frédéric Krier



Sonja Delli Zotti



Danièle Nieves

**Éducation
et Sciences**

Entrevue du SEW/OGBL avec le Secrétaire d'État André Bauler

L'enseignement professionnel réformé nécessite une réforme substantielle!

En date du 20 mars 2014, une délégation du département secondaire du SEW/OGBL, composée de Jules Barthel, Guy Foetz, Pierre Mousel et Joseph Serarcangeli a rencontré le Secrétaire d'État à l'Éducation nationale, André Bauler, entouré de

ses conseillers Antonio De Carolis, Karin Meyer et Jean Billa.

Le SEW a rappelé aux responsables ministériels que depuis la mise en chantier de la réforme de la formation professionnelle, il n'a cessé de mettre en évidence les multiples problèmes qu'allait poser cette réforme. Malheureusement la plupart de ces problèmes se sont entretemps confirmés sur le terrain et ceci au détriment de toute une génération de jeunes. Par ailleurs, le SEW regrette que ses critiques et propositions aient toujours été ignorées par le MEN et il espère que la nouvelle équipe en place ne continuera pas cette politique de l'autruche. Partant, le SEW demande à ce que ses propositions et avis soient dorénavant pris en compte au même titre que ceux des chambres professionnelles et autres organes.

Préalablement à la réunion, le SEW avait transmis au Secrétaire d'État un questionnaire et un catalogue reprenant les critiques et propositions du SEW concernant la formation professionnelle en général et les formations du DAP/CCP et du Technicien en particulier.

Pendant la réunion, le SEW a insisté sur la nécessité

- de rendre les critères de promotion du cycle inférieur de l'EST plus contraignants,

- de limiter l'enseignement par compétences aux matières qui s'y prêtent vraiment,
- d'éviter que les élèves n'accumulent des modules non réussis, bloquant en fin de compte l'accès à un diplôme,
- de faire revenir la formation du technicien dans les structures de l'EST et de procéder à des renforcements substantiels dans les programmes afin de permettre de nouveau un accès direct des élèves aux études techniques supérieures.

Le SEW a rappelé aux responsables ministériels qu'une analyse SWOT a été menée au cours de l'année scolaire passée auprès des lycées techniques concernés et a demandé pourquoi les résultats de cette analyse n'ont toujours pas été publiés. De même, le SEW a soulevé la question du nombre de décrocheurs et de leur sort depuis le lancement de la nouvelle réforme.

Dans sa réponse, le Secrétaire d'État a tenu à préciser

- que le MENEJ ne fera pas table rase de la réforme, mais qu'il est prêt à procéder à des adaptations dans le cadre du système en place,
- qu'une instruction ministérielle paraîtra en avril 2014 pour parer au plus pressé,

- qu'à moyen terme, des adaptations pourront être effectuées au niveau des règlements grand-ducaux et de la loi régissant la formation professionnelle, tout en spécifiant qu'on ne touchera pas à l'esprit fondamental de la réforme (évaluation par compétences et enseignement modulaire),
- des adaptations ponctuelles seront toutefois possibles au niveau de l'évaluation.

Le Secrétaire d'État a également précisé que le MENEJ, avant toute décision future, prendra en considération les propositions des différents partenaires concernés, dont celles du SEW.

Après cette réunion, le SEW reste sceptique quant à l'orientation future de la formation professionnelle, prévue par la nouvelle équipe en place. Le SEW reste persuadé que de simples adaptations dans le cadre de la réglementation actuelle ne permettront pas d'éliminer les graves défauts existants et il encourage les décideurs politiques à s'engager sur la voie d'un véritable renouveau de la formation professionnelle.

Entrevue du SEW/OGBL avec le rapporteur du projet de loi 6527

Pour un renforcement du dialogue social dans le secteur de la recherche

Une délégation du Syndicat Éducation et Sciences de l'OGBL a été reçue hier par Roger Negri (LSAP), rapporteur du projet de loi sur l'organisation des centres de recherche publics.

Les syndicalistes ont soumis au député Negri leurs préoccupations relatives au renforcement du dialogue social dans le secteur de la



recherche, entre autres sur le fond du «Quality of Work Index», réalisée par la Chambre des salariés (CSL) en collaboration avec l'Université du Luxembourg, qui a constaté que la moitié des salariés du secteur de la recherche souffre du stress au travail.

Comme l'OGBL avait déjà soumis les propositions d'amendements par écrit à tous les membres de la commission parlementaire compétente et lors d'entrevues en mars 2013, il n'est guère concevable pour les représentants des personnels du secteur de la recherche publique que le projet de loi tel qu'amendé ne prévoit toujours pas la présence d'un représentant du personnel au niveau des conseils d'administration des centres de recherche publics. Étant donné que le Code du Travail stipule que le conseil d'administration dans les entreprises qui bénéficient d'une participation financière de l'État de plus de 25% se compose pour un tiers de représentants du personnel avec voix délibérative, il faudrait donc amender le projet de loi sur la table dans ce même sens.

Tout en saluant l'intention du législateur de garantir une meilleure participation des salariés, l'OGBL a réitéré ses doutes quant aux attributions du conseil de concertation prévues dans le projet de loi, comme la majorité de ces attributions sont identiques à celles des délégués du personnel et risquent donc d'empêcher sur leurs compétences.

L'entrevue s'est tenue dans un climat de respect mutuel et Roger Negri a assuré les représentants de l'OGBL que leurs considérations ne tomberaient pas dans l'oreille d'un sourd.

Invitation

Le Syndicat Services et Energie

invite ses membres à la

Journée syndicale statutaire

qui aura lieu **le jeudi 8 mai 2014 à 18h30** à la **Maison du Peuple** à Esch-sur-Alzette (Entrée: Restaurant Bairrada 62, bd J.F. Kennedy)

Einladung

Das Syndikat Dienstleistungen und Energie

lädt seine Mitglieder(innen) zum

statutarischen Syndikatstag ein

am Donnerstag, dem 8. Mai 2014 um 18Uhr30

in der „Maison du Peuple“ in Esch/Alzette

(Eingang: Restaurant Bairrada 62, bd J.F. Kennedy)

La solidarité fait notre force.



Syndicat Services et Énergie

146, bd de la Pétrusse L-2330 Luxembourg Tél. 49 60 05 214

Invitation

Le Syndicat Imprimeries, Médias et Culture - FLTL

invite ses membres à la

Journée syndicale statutaire

qui aura lieu **le jeudi 22 mai 2014 à 17h30**

au bâtiment de l'OGBL Luxembourg

146, bd de la Pétrusse (salle au 7^e étage)

Einladung

Das Syndikat Druck, Medien und Kultur - FLTL

lädt seine Mitglieder(innen) zum

statutarischen Syndikatstag ein

am Donnerstag, dem 22. Mai 2014 um 17Uhr30

im OGBL Gebäude in Luxemburg

146, bd de la Pétrusse (7. Stock)

La solidarité fait notre force.



Syndicat Imprimeries, Médias et Culture - FLTL

146, bd de la Pétrusse L-2330 Luxembourg Tél. 49 60 05 214

Journée internationale de la femme 2014

Le soleil fait une bonne humeur, l'égalité fait mieux

La journée internationale de la femme (JIF) est le rendez-vous incontournable pour donner de l'écho aux revendications relatives à l'égalité homme-femme. La promotion de l'équilibre des genres va de paire avec une politique des petits pas et le bilan reste presque le même depuis des décennies, avec pour résultat un désintérêt croissant et déplorable des médias pour ce rencard toujours important.

Le samedi 8 mars, le travail était au centre de l'intervention de la plateforme d'action JIF 2014. Sous le mot d'ordre «Surchargées – sous payées: les femmes méritent mieux!» la JIF 2014 a souligné les problèmes et discriminations vécus par de nombreuses femmes dans le domaine du travail et de l'emploi.

De nombreux témoignages, exprimés par des femmes venues d'horizons et de situations divers, prouvent que le problème majeur reste la double voire triple charge de travail et que la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée et sociale reste l'apanage des femmes, bien qu'elles jouent depuis plusieurs années un rôle moteur dans la croissance de l'emploi. Trop peu d'hommes assument pleinement leurs responsabilités dans les domaines des charges familiales et de l'éducation des enfants. Ce n'est que lorsque le travail payé et le travail non payé seront équitablement partagés entre hommes et femmes qu'une vraie égalité et un vrai choix seront donnés.

Droit du travail mal respecté, taux de travail à temps partiel élevé et croissant, maintien de l'écart de salaire,

taux de chômage et de la pauvreté féminine considérable ainsi que persistance des conceptions traditionnelles des rôles sexués des femmes et des hommes étaient les doléances que la plateforme d'action mettait en avant dans les rues de la Ville de Luxembourg.

La marche était suivie d'allocutions en plusieurs langues, et a aussi donné la parole aux syndicalistes. Le souhait de la JIF 2014 était plus particulièrement de soutenir les revendications des plus de 7.000 femmes employées dans le secteur du nettoyage au Luxembourg.

Lors de son discours, Estelle Winter, secrétaire centrale de l'OGBL, a souligné que les conditions de travail et de rémunération dans le nettoyage professionnel riment avec presque toutes les discriminations que la JIF veut éliminer.

Les conditions d'emploi des femmes de ménage se caractérisent notamment par des contrats atypiques, le sous-emploi, les bas salaires, sans oublier la faible valorisation sociale. S'y ajoute la flexibilité imposée, les plans de travail non respectés, les modifications des contrats de travail, le manque de droit à l'accès aux postes à responsabilité (plafond de verre), l'harmonisation de vie familiale et de la vie professionnelle non-existante, la non reconnaissance du métier, l'absence de respect, les pressions récurrentes, les menaces verbales, la convention collective et le Code du travail bafoués ... Ces conditions sont préjudiciables à la subsistance et à la santé des salariés!



Revendications JIF 2014

- le code du travail doit être respecté et appliqué, notamment pour éliminer les inégalités de salaire et respecter le droit des femmes enceintes, accouchées et allaitantes;
- des efforts substantiels doivent être entrepris pour améliorer la conciliation de vie familiale et vie professionnelle, notamment par la ratification et mise en œuvre de la convention 157 de l'Organisation Internationale de Travail, l'élargissement du congé pour raisons familiales, l'instauration de comptes épargne-temps;
- l'éducation et la formation doit contribuer de manière renforcée à combattre les stéréotypes et les préjugés;
- la fiscalité et le système de l'assurance-pension doivent être individualisés;
- des programmes de sensibilisation et d'encouragement au partage des responsabilités des tâches familiales et éducatives, s'adressant aux hommes et aux employeurs, doivent être renforcés.

(Plateforme d'action JIF 2014: Confédération de la Communauté Portugaise du Luxembourg – CID | Fraen an Gender – CLAE – Conseil National des Femmes du Luxembourg – CSF – Déi Gréng – Déi Léng – Europa Donna – Femmes en détresse – Femmes communistes – Femmes socialistes – Initiativ Liewensufank – Jonk Gréng – LGVI – Nëmme mat eis asbl – OGBL – Planning Familial Luxembourg – Rosa Lëtzebuerg – Union des Femmes luxembourgeoises)



31^e Festival des migrations, des cultures et de la citoyenneté

«Depuis plus de trente ans, le Festival accompagne, dessine ou débat des changements profonds de notre société et nous essayons de penser le Luxembourg dans ses relations avec l'ensemble des citoyens du pays. C'est au Festival du CLAE que les revendications sur le droit de vote des immigrés sont d'abord apparues, que le droit du sol a été revendiqué pour un accès direct des enfants à la nationalité luxembourgeoise, que le message du métissage culturel a été affiché en premier lieu. C'est un espace où la citoyenneté peut se déclarer, s'expérimenter, s'organiser en direct.» - CLAE

Comme chaque année, l'OGBL, 1^{er} syndicat des immigrés au Luxembourg, a participé avec un stand d'information au festival.

„Seit mehr als 30 Jahren begleitet, gestaltet oder diskutiert das Festival tiefgreifende Änderungen der Gesellschaft und wir versuchen über Luxemburg und seine Beziehungen mit allen Bürgern des Landes nachzudenken. Es war auf dem Festival des CLAE, wo die Forderungen nach einem Immigrantestimmrecht erstmals erhoben wurden und wo das Geburtsortsprinzip (Ius soli) gefordert wurde, das den Kindern einen direkten Zugang zur luxemburgischen Staatsbürgerschaft ermöglichen soll. Das Festival ist ein Ort, wo sich die Bürgerschaft erklären, sich erproben und direkt gestalten lässt.“
- CLAE

Wie jedes Jahr nahm der OGBL, die 1. Gewerkschaft der Immigranten in Luxemburg, mit einem Informationsstand am Festival teil.



L'équipe du stand de l'OGBL lors du Festival des migrations avec au milieu, à gauche d'Eduardo Dias, l'auteur du livre O mato mata, Florival Lança.

40 ans après la Révolution des œillets le Portugal a retrouvé la voie de la liberté



Il y a 40 ans, le 25 avril 1974, une poignée de capitaines de l'armée portugaise a déclenché une révolution qui a mis fin à cinq siècles de colonialisme, 48 années de dictature (la plus vieille de toute l'Europe).

Ces jeunes capitaines ont respecté leurs engagements:

- Ils ont aboli la police politique (PIDE/DGS) qui tuait, torturait et envoyait dans des camps de concentration des opposants du régime fasciste de Salazar et Caetano;
- Ils ont instauré la liberté: de réunion, d'association, de fonder des syndicats libres, des partis politiques et la liberté de la presse;
- Ils ont permis la réalisation d'élections libres et le chemin vers l'intégration dans l'Union européenne;
- Ils se sont retirés dans les casernes, sans rien demander et ont laissé la société civile s'exprimer librement sur son avenir...etc, etc.

Le Portugal est entré dans la voie du progrès et de la modernité: De nouvelles infrastructures ont été réalisées au niveau des routes, de l'électricité, de l'eau, des égouts, des centres sportifs et culturels.

La révolution des œillets, est la date la plus importante de l'histoire du 20^e siècle au Portugal.

L'OGBL, en collaboration avec la CGTP-IN du Portugal, se sont associés pour évoquer et fêter cette révolution glorieuse pour le peuple portugais et pour tous ceux qui aiment la démocratie et la liberté.

Lors du Festival des Migrations, des Cultures et de la Citoyenneté, du mois dernier nous avons présenté une exposition de photos sur les événements du 25 avril et nous avons soutenu la présentation du livre «O MATO MATA» *La guerre qui tue*, sur la guerre coloniale de Florival Lança, ex-membre du Bureau exécutif de la CGTP et membre du Comité économique et social de l'UE. Ce livre raconte une des périodes le plus «noires» de l'histoire des années 60 et 70 pendant laquelle les peuples d'Angola, de Mozambique et de Guinée ont été martyrisés, exploités et les soldats portugais mourraient pour satisfaire l'appétit des grandes multinationales et des dictateurs de Lisbonne.



Révolution des œillets, journée de fête, jour de la liberté

Le samedi 26 avril, à partir de 20 heures, à la Maison du Peuple (restaurant Bairrada), à Esch/Alzette, nous allons fêter, lors d'une soirée conviviale avec de la musique d'intervention, des chants révolutionnaires du Groupe TROVA LUSA, venu de Lisbonne, ainsi que des interventions de l'OGBL et de Carvalho da Silva, professeur universitaire, ex-secrétaire général de la CGTP-IN.

Cette soirée avec buffet sera ouverte à tous

(INSCRIPTIONS par les téléphones: 621 301 814 ou 49 60 05 223)

Dimanche, le 27 avril 2014 à Dudelange

- Exposition d'affiches sur la révolution des œillets;
- Conférence-débat avec la présence de **Mars di Bartolomeo et Carvalho da Silva**, professeur universitaire, ex-secrétaire général de la CGTP-IN et chants d'intervention

Fête du 1^{er} Mai: Abbaye de Neumünster, Luxembourg-Grund

Dans le déambulatoire du 2^e étage, exposition de photos sur les événements du 25 avril





Taina Bofferding
Responsable du
Département des Jeunes
de l'OGBL

„Jonk, prekär an ouni sécheren Job – gesäit esou den Zukunftsmodell vun eis Jonker aus? Domadder kënnen an däerfe mir Jonker eis awer net zefridde ginn!“

Dans le cadre de sa campagne «jeunes et emploi», la Conférence générale de la Jeunesse du Luxembourg (CGJL) avait invité à un «hearing», à la Chambre des Députés, le 27 mars lors duquel les organisations de jeunesse avaient l'opportunité d'exposer leurs positions. La présentation était suivie d'une discussion avec les mandataires politiques présents. OGBL-Jeunes était représenté par Stefano Araujo qui soulignait que de nombreux jeunes se retrouvent au chômage ou dans des emplois précaires (CDD, stages non-rémunérés, contrats d'intérimaire) et que l'OGBL refuse dans ce contexte une nouvelle extension des CDD sous couvert de réponse à des spécificités du marché de l'emploi. Une telle extension ne fera que renforcer cette précarité et n'aura aucun impact positif sur l'emploi des jeunes. La précarité de l'emploi est d'autant plus préoccupante qu'elle a des conséquences négatives sur l'insertion sociale.



Les contrats d'apprentissage et les stages: un instrument non négligeable

L'OGBL souligne qu'il est nécessaire d'établir des normes pour améliorer la qualité des stages et des apprentissages offerts aux jeunes et pour garantir des revenus suffisants ainsi que leur protection sociale. Pour éviter les abus, il faut un cadre légal permettant aux stagiaires d'acquérir une expérience professionnelle de haute qualité dans des conditions sûres et équitables, et il faut augmenter, le cas échéant, leurs chances de trouver un emploi.

La «garantie pour la jeunesse»: un appui pertinent vers l'insertion durable dans la vie active

L'OGBL prévient qu'une telle approche ne doit pas se limiter à un encadrement social des jeunes, mais doit surtout agir sur l'accompagnement professionnel et sur le renforcement du droit du travail plutôt qu'à sa flexibilisation. Pas tous les jeunes qui sont à la recherche d'un emploi sont automatiquement peu qualifiés et en grande difficulté sociale. La garantie jeunes ne devrait pas uniquement toucher les catégories de populations les plus vulnérables. Pour l'OGBL, il faut une mesure visant tous les jeunes avec l'objectif de les conduire vers l'autonomie, de construire avec eux un parcours personnalisé visant leur insertion sur le marché du travail.

Gëff aktiv!

Wien, wann net DU? Wéini, wann net elo?

D'Jugendsektioun vum OGBL sicht DECH fir en neie Comité opzesetzen!

Du hues manner wéi 36 Joer? Wëlls mat anere Jonken zesummekommen? Hues Loscht dech gewerkschaftlech ze engagéieren? Du wëlls matbestëmmen?

Mir sichen nach Leit fir eise Comité wou mir regelméisseg iwwe Problemer a Wënsch vu Jonker diskutéieren an esou och de Kurs vum OGBL matprägen.

Mir wëssen, datt haut doriwwer entscheed gëtt, ënner

watfir enge Bedingungen déi Jonk zukünftig liewen a schaffen müssen. Mir mëschen eis an a suergen dofir, datt eis Iddien net ze kuerz kommen!

Weider Infoen zu eiser Aarbecht fënns du op
<http://www.ogbl.lu/jeunes/>

Mell dech ënner jeunes@ogbl.lu oder um
540545-404.

La section des frontaliers belges donne la possibilité aux membres de l'OGBL d'assister au match amical de football international

Belgique-Luxembourg le 26 mai 2014 à Genk



Le prix demandé est de 45€ par membre. Ce prix comprend le transport en car, des boissons dans le car (bière, eau ou coca), un petit «en-cas» pendant le voyage aller, une dégustation de vin et le ticket d'entrée au stade.

Les lieux d'embarquement seront:

Bascharage (dépôt Sales-Lentz) 15h15

Arlon (parking parc des expos) 15h45

Bastogne (Losange, parking Le Calypso) 16h20

Inscription à effectuer pour le 15 avril 2014 au plus tard. Les inscriptions seront validées dès réception du paiement de 45€ sur le compte:

OGBL Frontaliers Belges BE66 7509 4078 1843
Bic AXABBE22

Les inscriptions seront acceptées dans les limites des places disponibles. L'ordre de paiement (validation) sera déterminant en cas de dépassement de ce nombre de places disponibles.

Bulletin d'inscription à renvoyer par fax au
00 352 50 44 81 ou via l'adresse mail
frontaliers.belges@ogbl.lu



Bulletin d'inscription match Belgique-Luxembourg

Nom et prénom du membre

Adresse

CP

Localité

Mail

Tél / GSM

Lieu d'embarquement (à cocher): Bascharage Arlon Bastogne

Date et signature du membre:

La fête de la Solidarité

SolidariDay

Dimanche 11 mai 2014
LIBRAMONT

LA SOLIDARITÉ,
MON CHOIX,
MON ENGAGEMENT !

GRATUIT !

A partir de 13h
Libramont Exhibition & Congress

Animations ludiques pour petits et grands
Village des saveurs bar et petite restauration
Animation musicale « The Humphreys »
Spectacle « La valse à militants » à 15h
Concours & Cadeaux

www.solidariday.be - www.facebook.com/solidariday

La Mutualité Socialiste FGTB Luxembourg OGBL



Fiscalité

La déclaration d'impôts au Luxembourg

L'OGBL organise encore une réunion d'information sur la fiscalité luxembourgeoise afin de permettre aux frontaliers français de remplir au mieux leur déclaration d'impôts et d'optimiser leur situation fiscale.

Ville	Date et heure	Lieu
Mont-Saint-Martin	10 avril 2014 à 19h00	Salle Victor Hugo, avenue du Bois (quartier du Plateau), F-54350 Mont-Saint-Martin



Frontaliers français

N'oubliez pas de faire votre demande de bourse en France avant le 30 avril 2014!

Dans le cadre des demandes d'aide financière de l'Etat luxembourgeois pour les études supérieures accessibles aux travailleurs frontaliers depuis l'année scolaire 2013/2014, nous vous rappelons que pour obtenir une bourse d'études au Luxembourg, **il faut impérativement faire une demande de bourse d'études en France**. La réponse française, positive ou négative, devra être jointe à votre dossier de demande au Luxembourg.

Pour l'année 2014/2015, même si une nouvelle loi est en préparation, cet aspect de la procédure ne changera pas.

En France, les dossiers de demande de bourses au CNOUS pour l'année académique 2014/2015 sont impérativement à faire entre le 15 janvier et le 30 avril 2014. Etudiants et élèves de terminale préparez dès maintenant votre dossier social étudiant (DSE). «Dossier social étudiant» est le nom officiel de la procédure par laquelle on demande une bourse et aussi un logement universitaire en France.

Cette demande se fait par internet. L'étudiant ou l'élève de terminale s'adresse au CROUS dont dépend l'établissement où il suit ses études.

Pour plus d'information, voici le site internet du CNOUS: <http://www.cnous.fr/bourses/>



Attention membres OGBL!

Si vous avez changé d'adresse, nous vous prions de nous la communiquer dès que possible. Merci d'avance!

OGBL Service Gestion des membres
30, avenue Grande-Duchesse Charlotte
L-3341 Dudelange
Tél. 51 50 05-555 – Fax 51 50 05-282
E-mail: affiliation@ogbl.lu
ou bien sur internet: www.ogbl.lu

Achtung OGBL-Mitglieder!

Falls Sie Ihren Wohnsitz geändert haben, teilen Sie uns die neue Anschrift bitte umgehend mit.

OGBL Mitgliederdienst
30, avenue Grande-Duchesse Charlotte
L-3341 Dudelange
Tel. 51 50 05-555 – Fax 51 50 05-282
E-Mail: affiliation@ogbl.lu
oder über die OGBL-Webseite: www.ogbl.lu

Besteuerung der Renten von Deutschen Grenzgängern in Luxemburg

Gültigkeitsbescheinigungen prüfen, Änderungen mitteilen



Patrick Freichel

Seit dem 1. Januar 2014 werden alle Renten die Deutsche Grenzgänger aus Luxemburg erhalten in Luxemburg besteuert. Bei der Besteuerung der Rentnerinnen und Rentner tauchten eine Reihe von Problemen auf, die der OGBL und die Luxemburger Steuerverwaltung anlässlich eines Treffens erörtert haben.

Um eine korrekte Besteuerung der Rentnerinnen und Rentner vornehmen zu können, hat die Luxemburger Steuerverwaltung Ende letzten Jahres eine Gültigkeitsbescheinigung an alle Rentnerinnen und Rentner verschickt.

Die Gültigkeitsbescheinigungen wurden anhand der der Steuerverwaltung vorliegenden Daten erstellt. Alle Rentnerinnen und Rentner hatten die Möglichkeit ihre Angaben zu prüfen und sie gegebenenfalls zu korrigieren, wenn sich eine Änderung ihrer Situation ergeben hat. In diesem Fall muss die Gültigkeitsbescheinigung mit den geänderten Daten zurückgeschickt werden.

Leider haben es viele Rentnerinnen und Rentner versäumt, ihre Angaben zu prüfen und der Steuerverwaltung mögliche Änderungen ihrer Situation mitzuteilen. Sehr häufig wurde auf der Gültigkeitsbescheinigung nicht angegeben, dass aus Luxemburg nur noch eine Pension aber kein Lohn Einkommen mehr bezogen wird. Das hat dazu geführt, dass die Rente aus Luxemburg in diesen Fällen über die zweite Steuerkarte versteuert worden ist. Eine pauschale Besteuerung von 15 bis 33 Prozent ist dann die Folge.

Um diese zu hohe Besteuerung zu vermeiden, muss auf der Gültigkeitsbescheinigung in der Rubrik „Hauptsteuerkarte“ für das Jahr 2014 in der Korrekturspalte der Zeile „Anzahl der Löhne“ die Zahl 0 eingetragen werden, und unter „Anzahl der Pensionen“ die Zahl 1. Es müssen nur Löhne und Pensionen aus Luxemburg angegeben werden.

Nachdem die geänderte Gültigkeitsbescheinigung oder alternativ das Formular 164 an das luxemburgische Steueramt „RTS-Non-résidents“ zurückgeschickt worden ist, kann die Pensionskasse von der Steuerverwaltung angewiesen werden, die Quellenbesteuerung anhand der richtigen Daten vorzunehmen. Zuviel gezahlte Steuern werden dann zurückerstattet.

Darüber hinaus ist es vorgekommen, dass die Rentnerinnen und Rentner nicht in der für sie richtigen Steuerklasse versteuert worden sind. Ihre aktuelle Steuerklasse

ist auf der Jahresrentenbescheinigung (Certificat de pensions) für das Jahr 2013 angegeben.

Grundsätzlich werden ledige Rentnerinnen und Rentner in der Steuerklasse 1 besteuert. Sofern sie nicht in der Steuerklasse 2 erfasst werden, haben sie Anrecht auf die Klasse 1A, falls ein Kind zum Haushalt gehört, das Anrecht auf eine Steuerermäßigung hat, in Form eines Kinderbonus von der CNPF, einer Studienbeihilfe vom CEDIES, einer Freiwilligenhilfe vom SNJ oder in Form eines Steuernachlasses.

Verwitwete Personen, Personen die am Anfang des Kalenderjahres ihr 64. Lebensjahr vollendet haben und nichtansässige verheiratete Steuerpflichtige, die tatsächlich auf Dauer nicht getrennt leben, werden in der Steuerklasse 1A besteuert.

Nichtansässige verheiratete Steuerpflichtige werden in der Steuerklasse 2 besteuert, wenn sie mehr als 50% des beruflichen Einkommens ihres Haushalts in Luxemburg erzielen. Beziehen beide Ehepartner in Luxemburg zu versteuernde Einkünfte sind sie zusammen zu veranlagern.

Für den Fall, dass die Besteuerung nicht in der richtigen Steuerklasse erfolgt ist, kann eine Berichtigung der Steuerklasse mittels des Formulars 164 beim Steueramt beantragt werden.

Die Summe der erhobenen Quellensteuer 2014 kann im Laufe des Jahres 2015 ausgeglichen werden, durch eine Steuererklärung (Vordruck 100) oder durch einen Lohnsteuerjahresausgleich (Vordruck 163).

Alle Informationen und Formulare sind in deutscher Sprache auf den folgenden Internetseiten verfügbar: www.impotsdirects.public.lu, www.lir.lu, www.rts.lu, www.fiscal.lu, www.steier.lu, www.einkommensteuer.lu, www.impot.lu oder www.acdl.lu

Wir raten Ihnen ab zum Erhalt weiterer Informationen persönlich beim Steueramt zu erscheinen. Vielmehr empfehlen wir Ihnen, per E-Mail, per Fax, per Brief oder telefonisch mit dem Amt in Kontakt zu treten und sich ihr Vorhaben erklären zu lassen. Erfordert diese Information dann die Durchstellung in eine bestimmte Abteilung, können Sie jederzeit einen Termin anfragen. Meiden Sie bitte die 00352 40 800-1 so wie jede andere Nummer einer Telefonzentrale.



Participant / Teilnehmer

Nom *Name*

Prénom *Vorname*

Date *Geburtsdatum*

Nationalité *Staatsangehörigkeit*

Matricule OGBL (Numéro indiqué sur la carte de membre)

OGBL- Mitgliedsnummer (angegeben auf der Mitgliedskarte)

Adresse *Anschrift*

Code postal & Localité *Postleitzahl & Ortschaft*

Pays *Land*

Numéro de téléphone *Telefonnummer*

E-mail

Profession *Beruf*

Féminin *Weiblich* Masculin *Männlich*

Employeur / Arbeitgeber

Nom *Name*

Adresse *Anschrift*

Code postal & Localité *Postleitzahl & Ortschaft*

Pays *Land*

Numéro de téléphone *Telefonnummer*

Numéro de fax *Faxnummer*

Une dispense de service doit être sollicitée auprès de mon employeur.
Eine Freistellung vom Dienst muss bei meinem Arbeitgeber beantragt werden.

Je souhaite loger au CEFOS.
Ich möchte im CEFOS übernachten.

Ma fonction au sein de la délégation du personnel/Meine Funktion in der Personalvertretung

Délégué effectif
Effektiver Delegierter

Délégué suppléant
Ersatzdelegierter

Contrat de travail *Arbeitsvertrag*

Temps plein *Vollzeit* Temps partiel *Teilzeit*

Nombre d'heures prestées par jour *Arbeitsstunden pro Tag*

Je désire m'inscrire aux formations syndicales suivantes :

Ich möchte mich für folgende gewerkschaftliche Bildungskurse anmelden :

Nom de la formation *Bezeichnung des Seminars*

Date *Datum*

Réf *Ref*

Date *Datum*

Signature *Unterschrift*

Toute personne inscrite à une formation syndicale déclare accepter le présent règlement de participation et autorise l'OGBL à inscrire les données nominatives dans sa banque de données informatiques.

Jede Person, die sich für einen Kurs eingeschrieben hat, ist mit den gegenwärtigen Teilnahmebedingungen einverstanden und gestattet dem OGBL die persönlichen Daten in seine elektronische Datenbank einzutragen.

Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription et de renvoyer ce formulaire à OGBL/Département de la formation syndicale, 146, bld de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg ou par e-mail formations@ogbl.lu ou par fax au 26 49 69-433.

Wir bitten Sie uns das vollständig ausgefüllte Formular, das zur Bearbeitung Ihrer Anmeldung unerlässlich ist, an die Abteilung für Gewerkschaftliche Bildung des OGBL, 146, bld de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg zu senden, oder per E-mail an formations@ogbl.lu oder per Fax an die 26 49 69-433.

Calendrier Formation syndicale OGBL

fin avril à juin 2014

Référence	Titre	Début	Fin	Langue	Lieu
OG 2014 6 001	Le contrat de travail 1 (conclusion, exécution, rupture)	24/04/2014	24/04/2014	Luxbg.	CEFOS
OG 2014 6 006	Cas pratiques en matière de droit du travail	28/04/2014	28/04/2014	Française	CEFOS
OG 2014 6 002	Le contrat de travail 2 (durée, rémunération, congés)	29/04/2014	29/04/2014	Luxbg.	CEFOS
OG 2014 6 003	L'emploi et le chômage	30/04/2014	30/04/2014	Française	CEFOS
OG 2014 6 005	Connaître les procédures judiciaires pour mieux conseiller les salariés	05/05/2014	05/05/2014	Française	CEFOS
OG 2014 6 007	Le régime de la sécurité sociale	06/05/2014	07/05/2014	Luxbg.	CEFOS
OG 2014 6 014	Lutter contre les discriminations	12/05/2014	12/05/2014	Française	CEFOS
OG 2014 7 009	Stress, harcèlement, burnout: diagnostiquer et prévenir la souffrance au travail (niveau 1)	12/05/2014	13/05/2014	Luxbg.	CEFOS
OG 2014 6 013	Savoir lire et calculer une fiche de paie	13/05/2014	14/05/2014	Française	CEFOS
OG 2014 6 009	Ich bin deutscher Grenzgänger und ich arbeite in Luxemburg	20/05/2014	21/05/2014	Allemande	CEFOS
OG 2014 7 001	La santé au travail au Luxembourg	22/05/2014	22/05/2014	Luxbg.	CEFOS
OG 2014 7 002	Les mesures obligatoires en matière de protection et de santé des travailleurs	23/05/2014	23/05/2014	Française	CEFOS
OG 2014 7 003	Le délégué à la sécurité, partenaire des salariés en matière de santé, sécurité, bien-être au travail (niveau 1)	26/05/2014	27/05/2014	Française	CEFOS
OG 2014 8 004	Exprimer tous ses talents en négociation	27/05/2014	28/05/2014	Française	CEFOS
OG 2014 7 005	Analyser et comprendre un accident de travail	28/05/2014	28/05/2014	Française	CEFOS
OG 2014 7 010	Stress, harcèlement, burnout: mettre en place un plan de prévention sur les risques psychosociaux en entreprise (niveau 2)	03/06/2014	03/06/2014	Française	CEFOS
OG 2014 7 006	Analyser un poste de travail pour l'améliorer ou le mettre en sécurité	04/06/2014	04/06/2014	Française	CEFOS
OG 2014 7 014	Bien s'alimenter au travail	06/06/2014	06/06/2014	Française	CEFOS
OG 2014 7 011	TMS, lombalgies: comment prévenir les pathologies du vieillissement au travail?	16/06/2014	17/06/2014	Française	CEFOS
OG 2014 8 001	Prendre la parole en public	16/06/2014	17/06/2014	Française	CEFOS
OG 2014 8 006	Gérer l'agressivité sur le lieu de travail	16/06/2014	17/06/2014	Française	CEFOS
OG 2014 7 009	Stress, harcèlement, burnout: diagnostiquer et prévenir la souffrance au travail (niveau 1)	18/06/2014	19/06/2014	Française	CEFOS
OG 2014 7 015	Fatigue, somnolence et troubles du sommeil	18/06/2014	18/06/2014	Luxbg.	CEFOS
OG 2014 8 002	Préparer, mener une réunion et faire le compte rendu	25/06/2014	25/06/2014	Française	CEFOS



Le catalogue des formations 2014 est consultable sur le site www.ogbl.lu, sous la rubrique Formation, Brochure 2014 (pdf)

Accord de libre-échange entre l'UE et les États-Unis en élaboration (TTIP)

Attaque contre la démocratie, l'ordre commercial mondial et l'intégration européenne?

Afin de contribuer au débat sur le TTIP («Transatlantic Trade and Investment Partnership») et à une mobilisation éclairée sur les aspects contestés de ce partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement, les ONG ASTM, Caritas, Greenpeace et Mouvement Écologique tout comme le syndicat OGBL avaient invité le 13 mars 2014 à une conférence avec Ernst-Christoph Stolper. L'intervenant est politologue et a été actif dans le mouvement pacifiste des années 1980. Il a travaillé durant de longues années comme fonctionnaire politique des Verts pour les gouvernements régionaux de Rhénanie-du-Nord-Westphalie et de Rhénanie-Palatinat, où il s'est surtout occupé de questions environnementales et énergétiques.



Chez Ernst-Christoph Stolper, qui a pris la parole devant un public très nombreux, toutes les alarmes se déclenchent à l'évocation du TTIP, alors qu'il n'est nullement par principe contre le libre-échange. Pour la Commission européenne, le TTIP, c'est moins de bureaucratie et plus de croissance. Mais le TTIP, c'est aussi la libéralisation, la dérégulation, et ce malgré l'expérience de la crise, et encore les règles du marché appliquées à la culture, les poulets chlorés, les OGM, la viande aux hormones, et la confrontation des blocs.

Il est difficile d'être très concret sur le TTIP, estime Ernst-Christoph Stolper, car les négociations se déroulent à l'abri du public, dans le secret, afin que la stratégie de négociation de l'UE, dit la Commission, ne soit pas connue. Et d'ironiser que cet effort de garder les choses secrètes ne valait pas la peine, car la NSA a bien veillé à mettre les USA au courant. Ceci dit, Ernst-Christoph Stolper est entretemps convaincu que la Commission a compris que garder le secret ne sert plus à rien.

Ernst-Christoph Stolper pense que ce ne sont pas les droits de douane, comme c'est le cas pour la plupart des accords commerciaux, qui sont l'enjeu véritable du TTIP. Les droits de douane de l'UE sont de 5,3% et ceux des USA de 3,5%. Ce sont des taux très bas à l'échelle

mondiale, même s'ils génèrent des revenus conséquents, le volume des échanges commerciaux étant très important. L'enjeu du TTIP, ce sont au contraire les obstacles commerciaux non-tarifaires, en l'occurrence les lois et les règlements. C'est justement cette dimension qui est à l'origine de plus en plus de protestations et d'appels à rendre public l'avancement du dossier alors que le quatrième round des négociations est en cours et que Karel De Gucht, commissaire en charge du TTIP, s'appête à faire le point sur la situation. (NDLR: la conférence a eu lieu avant que le commissaire européen ne se prononce sur le quatrième round)

Pourquoi le TTIP suscite-t-il autant d'opposition?

Si le TTIP suscite autant de questionnements et de contestations, c'est qu'il aborde toute une série de sujets qui préoccupent l'opinion publique depuis une décennie. Ernst-Christoph Stolper cite la sécurité alimentaire et l'agriculture, la protection technique de l'environnement, l'ouverture des marchés des services, les services financiers, la culture, les normes de protection des données et le domaine social.

La sécurité alimentaire et l'agriculture sont touchées par les règles sur les pesticides, sur l'étiquetage d'origine et sur les OGM. Stolper estime également qu'elles seraient atteintes par les effets du TTIP sur la politique agricole commune (PAC) qui est basée sur l'idée que l'agriculture européenne est concentrée sur de petits espaces, alors que l'agriculture des USA est basée sur de grands espaces, ce qui a déjà été, par le passé, une source de difficultés entre les deux entités.

La protection technique de l'environnement est basée en Europe sur le principe de la prévention – alors qu'aux USA prédomine le principe de la «sound science» – ce qui permet aux administrations européennes d'intervenir en amont, aussi grâce à une réglementation forte



dans les domaines de la chimie et de l'industrie pharmaceutique, alors qu'aux USA, la nocivité d'un produit doit d'abord être prouvée dans la pratique avant qu'il ne puisse être interdit.

L'ouverture des marchés des services constitue un problème dans une UE qui connaît les services d'intérêts généraux (SIG) dans le domaine des transports et de l'approvisionnement en eau par exemple et qui ne relèvent pas de la pure logique du marché. Et la réaction de l'opinion publique européenne à l'éventualité d'une privatisation de l'eau est ici éloquente pour illustrer une sensibilité particulière à cet égard, estime Ernst-Christoph Stolper. Même si les SIG ne sont pas complètement à disposition, admet-il, il y a pourtant un monde entre les définitions dans ce domaine dans l'UE et aux USA. Or pour lui, la Commission n'aurait pas de problème si un prestataire du Nevada pouvait remporter un marché public dans le domaine des SIG s'il faisait une offre plus favorable.

Dans le domaine des services financiers par contre, c'est l'UE qui est moins régulée que les USA depuis la crise.

Le TTIP pourrait aussi mettre fin **au modèle européen de soutien à la culture**, estime Ernst-Christoph Stolper, qui a rendu hommage aux efforts de la France pour écarter la culture de l'accord.

L'UE et les USA **divergent par ailleurs fortement dans leur conception de la protection des données**, a expliqué Ernst-Christoph Stolper.

Finalement, la libéralisation intrinsèque à la démarche du TTIP pourrait avoir des répercussions fortes dans le domaine social, notamment dans le domaine de la cogestion.

Mais peut-on négocier, si aucune norme européenne n'est à disposition, comme le dit la Commission, se demande Ernst-Christoph Stolper. Cela ne peut fonctionner dans aucune négociation, constate-t-il. La Commission cherche donc des voies d'issue, et les voit dans un accord qui formulerait des objectifs, et la manière de les atteindre se ferait par des déductions pratiques négociées par la suite. La Commission parle «d'accord vivant» qui évoluerait d'objectif en objectif.

Le TTIP contre la démocratie

D'où **cette thèse de l'orateur: Le TTIP est la plus forte attaque contre la démocratie dans l'UE depuis l'époque de la confrontation des blocs.** Cela tient à la question de l'intégration des blocs économiques. Dans l'UE, il y a eu un long processus de convergence et d'adaptation des réglementations qui a conduit au marché unique. Mais ce dernier a toujours souffert d'un déficit démocratique, ce qui a finalement conduit à un renforcement des pouvoirs du Parlement européen pour rétablir l'équilibre entre les pouvoirs. Mais rien de tel n'est possible avec le TTIP. **Il n'y a pas de parlement transatlantique.** Il n'y a donc pas de processus de décision conjoint de type délibératif démocratique. Il s'agit donc d'une **régression claire et nette vers les temps de la «démocratie des arrière-salles».**

Dans l'UE, les questions à traiter le seront selon les règles de la comitologie, et aux USA, ce seront les agences exécutives qui auront le dernier mot. Il y aurait certes un «Regulatory Conciliation Council», mais qui ressemblerait plutôt à un «TÜV transatlantique», à l'image de l'Association d'inspection technique allemande, le «Technischer Überwachungsverein». Le TTIP ne connaîtra pas de droit de veto. Les délibérations sur les réglementations seront d'ordre technique et seraient toujours censées aboutir. Toute nouvelle réglementation de l'UE serait tenue de s'adapter aux décisions issues de ces négociations entre techniciens dans le cadre du TTIP.

Un autre point important – et qui est l'objet de toutes les contestations – est la manière dont est conçu **le mécanisme de règlement des litiges entre investisseurs et États dans le cadre du volet «investissement»**.

Le TTIP ne prévoit pas un tribunal d'arbitrage permanent, mais un mécanisme d'arbitrage ad hoc dont les acteurs seront choisis sur une liste de grands cabinets de juristes qui seront une fois du côté des plaignants, une autre fois du côté des défenseurs, ou carrément des arbitres. Ces procédures d'arbitrage entre États et investisseurs **ne seront pas publiques**, alors qu'elles concerneront les États et donc les intérêts du public.

Les cas d'entreprises qui s'en prennent aux États et à leurs politiques se multiplient: Vattenfall contre la République fédérale allemande dans le cadre du «tourant énergétique»; un État du Canada attaqué dans le cadre de l'interdiction du fracking par une firme US qui veut forer du gaz de schiste; une société française qui attaque le gouvernement égyptien et le principe du salaire minimum, etc. L'Afrique du Sud et l'Australie ont entretemps renoncé à recourir encore à ce genre d'arbitrages, explique Ernst-Christoph Stolper. **De fait, les entreprises peuvent miner par les effets de ces arbitrages la formation de la volonté politique.** C'est cet écueil qui a selon lui conduit la Commission à lancer en janvier 2014 une procédure de consultation sur le volet «investissement» du TTIP, une procédure qu'il faut considérer comme un succès pour les contestataires du TTIP.

Un autre aspect non négligeable selon Ernst-Christoph Stolper est **le précédent que pourrait constituer l'accord de libre-échange entre l'UE et le Canada, dit CETA**, qui contient lui aussi un tel mécanisme, à condition qu'il passe par le Parlement européen et les parlements nationaux.

Pour toutes ces raisons, le TTIP doit selon l'orateur être rejeté, car il mine la démocratie.

Le TTIP: un risque pour l'ordre commercial mondial

Ernst-Christoph Stolper a aussi avancé d'autres arguments qui justifient une opposition au TTIP. Le TTIP unirait les deux blocs économiques les plus grands de la planète. Avec le TTIP et son impact sur les normes globales, les USA pourraient confiner la Chine. Pour lui, le TTIP est de fait un accord contre les pays émergents, bref **«un accord anti-BRIC¹»**. Cela pourrait conduire à des désordres voire au délitement de l'ordre commercial mondial. L'argument que le TTIP aiderait par ses normes à relever les normes globales dans de nombreux domaines risque d'être mal pris par les BRIC. Ceux-ci pourraient alors créer leur propre structure. **Une confrontation des blocs pourrait en naître**, dont la crise ukrainienne est pour Stolper à certains égards déjà l'annonciatrice. L'UE ferait donc mieux de s'orienter dans un contexte global plutôt que bipolaire avec les USA.

Le TTIP: un danger pour l'intégration européenne

Ernst-Christoph Stolper estime également que le TTIP constitue un danger pour l'intégration européenne.

Il fait perdre au Parlement européen sa légitimité, puisque sa mise en œuvre risque de surdéterminer les nouvelles législations européennes.

Il remet en question la nature même de l'UE en la faisant passer d'un projet d'intégration politique vers une zone de libre-échange.

Il défavorisera clairement les pays du Sud de l'Europe en changeant la nature même du marché unique. Même le ministre des Finances bavarois, Markus Söder, pourtant de la CSU, s'en est ému et a demandé la tenue d'un référendum international sur la question.

Les avantages du TTIP

Lorsque l'accord a été lancé en février 2013, la Commission a mis en expectative un gain de 0,5 % de croissance annuel dans l'UE et de 0,4 % aux Etats-Unis d'ici à 2027, soit l'équivalent de 86 milliards d'euros supplémentaires pour l'UE et de 65 milliards pour les Etats-Unis. L'accord pourrait rapporter 545 euros par ménage sur dix ans, a également estimé la Commission. Tout cela relève selon Ernst-Christoph Stolper «de la lecture de l'avenir dans du marc de café», et pour lui, «la météo a un plus grand impact sur la croissance que le TTIP».

1 BRIC = Brésil, Russie, Inde, Chine

Pourquoi alors le TTIP?

Ernst-Christoph Stolper pense que cette initiative est surtout favorisée par les grandes fédérations patronales qui continuent à croire qu'il faut confiner la politique à ses domaines propres et laisser libre cours aux marchés. Les politiques qui soutiennent cette démarche sont une minorité et sont marqués par les contacts qu'ils ont avec ces fédérations patronales.

Comment s'opposer au TTIP?

L'expert allemand distingue plusieurs hypothèses pour s'opposer à un accord qu'il juge «superflu et dangereux» dans un contexte où la contestation monte, où rien n'est décidé, où rien ne devrait advenir fatalement, d'autant plus que le Parlement européen et les parlements nationaux auront leur mot à dire. Le TTIP pourrait être remis dans les tiroirs, il pourrait être amputé de tous ses éléments litigieux, et il pourrait se dissoudre dans un accord global au niveau de l'OMC².

² OMC = Organisation mondiale du Commerce

En Allemagne, une pétition a été lancée sur l'Internet, qui a recueilli en quelques semaines plus de 400 000 signatures. Des actions courent dans le cadre de la campagne pour les élections européennes. Le grand syndicat de la métallurgie, l'IG Metall, a demandé l'arrêt des négociations.

Au niveau européen, la consultation publique de la Commission européenne offre une opportunité. Des rencontres avec des acteurs de la société civile s'imposent ... Le recours à une initiative citoyenne européenne (ICE) est une vraie option.

...

Source: Europaforum

Lire également la position de la Confédération européenne des syndicats sur le TTIP:

http://www.etuc.org/sites/www.etuc.org/files/FR-ETUC-position-on-TTIP-2_1.pdf

Gewerkschaftler aus ganz Europa fordern neue Politik in Europa

Eine Politik für Menschen statt für Kapitaleigner!

Im Vorfeld der Sitzung des Europäischen Rats vom 20. und 21. März unterzog der Europäische Gewerkschaftsbund (EGB) die Umsetzung des europäischen Semesters und die neue Prozedur der wirtschaftlichen Steuerung, die von nun an die Haushaltspolitik der Euroländer bestimmen wird, einer eingehenden Analyse. In einer diesbezüglichen Resolution wandte sich der EGB mit Kernbotschaften an den Europäischen Rat.

Der EGB stellt das Versagen der Europapolitik unter der Führung der Europäischen Kommission fest. Die Austeritätspolitik, die den Mitgliedländern aufgezwungen wurde, hat die europäische Krise nicht gelöst. Sie droht sogar die schwache wirtschaftliche Erholung der Union im Keim zu ersticken. Das Nettoeinkommen von vielen Arbeitnehmern hat abgenommen, die Sozialleistungen in vielen Ländern wurden gekürzt, die Arbeitslosigkeit bricht Rekorde, das Armutsrisiko hat sich vergrößert und die Ungerechtigkeiten werden immer gravierender. Der Europäischen Union fehlt es immer noch an einer Industriepolitik, die dieses Namens würdig ist. Die Politik, die

zurzeit von der Europäischen Kommission und dem Rat geführt wird schaltet die soziale Dimension der Union aus. Sie opfert die sozialen und ökologischen Ziele der Strategie 2020 auf dem Altar der Kostenwettbewerbsfähigkeit und der Haushaltsorthodoxie. Diese Politik hat versagt.

Deshalb setzt sich der EGB für einen Richtungswechsel in der Europapolitik ein. Der OGBL unterstützt dieses Vorhaben und fordert von der Luxemburger Regierung sich für eine Änderung der Europapolitik einzusetzen. Die demokratische Erneuerung, der Wechsel für den die neue Regierung sich stark macht, geht nicht ohne eine kritische Betrachtung der Politik der Europäischen Kommission. Der OGBL unterstützt den EGB, um eine Änderung der Europapolitik zu erreichen.

Aus diesem Grund haben rund 500 Gewerkschaftler, Mitglieder des OGBL und der FNCTTFEL (Landesverband) an einer Massenkundgebung, die vom EGB am 4. April in Brüssel organisiert wurde, teilgenommen.

Les syndicalistes européens réclament une autre politique pour l'Europe

Une politique pour les citoyens au lieu d'une politique pour les détenteurs du capital

Avant la réunion du Conseil européen des 20 et 21 mars, la Confédération européenne des syndicats (CES) avait mené une analyse approfondie de la mise en œuvre du semestre européen, la nouvelle procédure de gouvernance économique qui encadre dorénavant les politiques budgétaires nationales des pays de la zone Euro. Dans une résolution, la CES avait adressé des messages-clés sur ce sujet au Conseil européen.

La CES constate l'échec de la politique européenne mise en œuvre sous l'impulsion de la Commission européenne. La politique d'austérité imposée aux États membres n'a pas résolu la crise économique, elle risque même d'étouffer dans l'œuf la timide reprise économique qui s'installe dans l'Union. Le salaire net de beaucoup de salariés a diminué, les prestations de la sécurité sociale ont, dans beaucoup de pays, été affaiblies, le chômage atteint des niveaux record, le risque de pauvreté s'est accru et les inégalités se sont creusées. Il manque toujours à l'Union européenne une politique industrielle digne de ce nom. La politique menée actuellement par la Commission européenne et

le Conseil fait l'impasse sur la dimension sociale de l'Union. Elle sacrifie les objectifs sociaux et environnementaux de la stratégie 2020 sur l'autel de la compétitivité-coûts et de l'orthodoxie budgétaire. Cette politique est un échec.

Voilà pourquoi, la CES milite pour un changement de cap de la politique européenne. L'OGBL soutient cette orientation et demande au gouvernement luxembourgeois de s'engager en faveur d'un changement de la politique européenne. Le renouveau démocratique, le changement dont le nouveau gouvernement se fait le héraut, passe également par une approche critique de la politique de la Commission européenne.

L'OGBL soutient les activités de la CES au niveau européen pour aboutir à un changement de la politique européenne.

Pour cette raison quelque 500 syndicalistes membres de l'OGBL et de la FNCTFEL ont participé le 4 avril à une manifestation de masse organisée par la CES à Bruxelles.



Was macht der OGBL in Afrika?



Er macht weiter und hat schon neue Hilfsprojekte im Visier

Vor einigen Monaten hatten wir an dieser Stelle die Frage gestellt: Was macht der OGBL in Afrika? Inzwischen sind immer mehr Leute dieser Frage nachgegangen (siehe Kasten) und haben herausgefunden: Der OGBL macht in Afrika einen richtig guten Job. Und er wird ihn auch weiterhin machen.

Vor fünf Jahren startete die ONG „OGBL Solidarité syndicale“ in Ghana ein Hilfsprogramm für besonders bedürftige schwangere Frauen und ihre neugeborenen Kinder, das unter dem Namen „Ghana-Luxembourg Social Trust“ inzwischen nationale und internationale Beachtung und Anerkennung gefunden hat.

Das Hilfsprogramm, das gemeinsam mit dem OIT in Genf und mit Unterstützung der ghanaischen Regierung

im Jahr 2009 startete und aus dem inzwischen ein Pilotprojekt geworden ist, lief 2009 im Distrikt Dangme West an und nahm zunächst 700 Frauen in sein Schutzprogramm auf.

Das Programm basiert auf dem Prinzip eines „Conditional Cash Benefit Program“, was bedeutet, dass als Gegenleistung für die materielle Unterstützung gewisse Bedingungen erfüllt werden müssen.

Dazu gehört, dass alle Familienmitglieder jener Frauen, die Unterstützung erhalten, in die Krankenkasse aufgenommen werden, dass die Frauen sich vor der Geburt und auch danach regelmäßig ärztlich untersuchen lassen, und dass natürlich auch die Kinder ärztlich betreut werden und eine vorgeschriebene Reihe von Impfungen erhalten.

Darüber hinaus sollte die finanzielle Unterstützung auch dafür reichen, die Kinder zur Schule zu schicken und den Familien eine ökonomische Existenz zu garantieren. Und viele Frauen haben sich in der Tat mit der finanziellen Unterstützung, die für unsere Ansprüche sehr gering ist, eine Existenzgrundlage für ihre Familien aufbauen können.





Vor Ort in Ghana konnten sich Ende Februar unter Führung von Projektleiter Armand Drews ehrenamtliche Mitarbeiter der ONG Solidarité Syndicale, Verantwortliche des OGBL-Bankensyndikats und vier Luxemburger Journalisten vom Gelingen des Entwicklungshilfepilotprojekts des OGBL in Zusammenarbeit mit der Internationalen Arbeitsorganisation „Ghana-Luxemburg Social Trust“ überzeugen. Die Luxemburger Gruppe hatte die Möglichkeit an den verschiedenen Paypoints in entlegenen Dörfern im Diskrikt Dangme West in Kontakt mit der lokalen Bevölkerung und den vom Projekt betreuten Frauen zu treten, den logistischen Aufwand, den ein solches Unterfangen verlangt, mitzuerleben, doch auch zu erfahren welche positive Auswirkungen konkrete, nachhaltige Hilfe, in diesem Fall in Form einer Krankenversicherung, für die Ärmsten der Armen hat. Einstimmig war dann auch der Tenor bei den Luxemburgern: das Projekt, das nicht nur auf dem Papier, sondern auch in der Praxis funktioniert, leistet einen wichtigen und nicht zu unterschätzenden Beitrag dazu, die Lage bestimmter Bevölkerungsgruppen langfristig und dauerhaft zu verbessern. Nach Ablauf des Pilotprojekts ist nun die ghanaische Regierung in der Pflicht. *Unser Foto zeigt die Luxemburger Delegation (7. von links: Armand Drews) mit den Verantwortlichen der ghanaischen Krankenkasse.*

Entwicklungshilfe, bar auf die Hand

Esther Lawer, mit der wir uns letztes Jahr beim so genannten „payout“ im Dorf Asutsuare unterhielten, war damals schon drei Jahre im Programm und lobte vor allem die Tatsache, dass ihr und ihrer Familie vor Ort, also im eigenen Dorf, ohne Umwege geholfen werde.

Mit dem Geld, das ihr alle zwei Monate zustehe (umgerechnet 15 €) habe sie sich einen kleinen Imbissstand finanziert, an dem sie selbstgezüchtetes Gemüse und kleine Mahlzeiten an die Dorfbevölkerung verkaufe.

Auch Cyntia Arkumo, die auch mit ihrer Familie in Asutsuare lebt und schon drei Jahre vom Hilfsprogramm profitiert, hat sich mithilfe der finanziellen Unterstützung eine berufliche Existenz aufgebaut. Sie verpasst den Frauen des Dorfes traditionelle Frisuren. Da eines von ihren beiden Kindern schon in dem entsprechenden Alter ist, freut sie sich darüber, dass vom Geld noch genug übrig ist, das Kind zur Schule schicken zu können, was in Ghana längst keine Selbstverständlichkeit ist.

Wenn man diese Aussagen hört, ist man schon erstaunt

darüber, dass mit so wenig finanziellem Aufwand (etwa 400 000 € wurden in fünf Jahren an etwa 700 Frauen ausbezahlt, betont Projektleiter Armand Drews) so viel und so wirksam geholfen werden konnte.

Und nur so zum Vergleich: Ein Kilometer Nordautobahn kostet nach letzten Berechnungen eine satte Million Euro!



Fotos: Léon Claus, Laurent Graaff,
Claude Heirend, Robert Schneider

Nach den Vorgaben der internationalen Entwicklungshilfepolitik endet das Projekt „Ghana-Luxembourg Social Trust“, das vom zuständigen luxemburgischen Ministerium großzügig unterstützt wurde, jetzt nach fünf Jahren Laufzeit. Allerdings hört das Projekt nicht einfach auf zu existieren, weil die Übernahme der entwickelten gesundheitlichen Standards auf Landesebene vorgesehen ist.

Es gibt auch schon Pläne für ein Folgeprojekt mit der Regierung Ghanas, das den Schutz und die Betreuung werdender Mütter sowie die Aufnahme der Familien in die Krankenkassen auf Landesebene zum Ziel hat.

Die ONG „OGBL Solidarité syndicale“, die in Ghana so vorbildliche Arbeit geleistet hat und inzwischen auch auf den Kapverden im Bereich der Sozialversicherung wertvolle Unterstützung liefert, hat auch schon ein Projekt in Burkina Faso in Aussicht, das auf drei Jahre



angelegt ist und über dessen konkrete Inhalte derzeit noch beraten wird.

Man kann aber davon ausgehen, dass das Engagement des OGBL im Bereich der Entwicklungshilfe künftig noch stärker werden wird. Was dann auch bedeutet, dass die finanzielle Grundlage und die personelle Struktur der ONG an diese Entwicklung angepasst werden müssen.

Wir werden bei Gelegenheit darüber berichten.

Léon Claus

Assemblées générales OGBL 2014

section	date	heure	localité	lieu	orateur
Steinsel	vendredi 11 avril	19h00	Steinsel	Café Chez Romain	Jean-Claude Bernardini
Önnersauer	vendredi 11 avril	19h00	Born	An der Brennerei	Pit Schreiner
Niederdonven	vendredi 11 avril	19h00	Machtum	Auberge du Lac	
Eischen	vendredi 11 avril	19h00	Eischen	Centre Culturel J. Wolff	Romain Daubenfeld
Echternach	samedi 12 avril	18h00	Echternach	Centre Culturel Trifolion	Christian Sikorski
Tétange	jeudi 17 avril	18h30	Tétange	Schungfabrik	Carlos Pereira
Kayl	vendredi 18 avril	19h00	Kayl	Kälerstuff	Tom Jungen
Roeserbann	vendredi 25 avril	19h00	Bivange	Restaurant Béiwengerstuff	Carlos Pereira
Volmerange	vendredi 25 avril	18h45	Volmerange-les-Mines	Salle des fêtes	Jean-Claude Reding
Bonnevoie/Clausen/Neudorf	samedi 26 avril	17h00	Bonnevoie	Casino Syndical Bonnevoie	Jean-Claude Bernardini
Al Gemeng Eech	samedi 26 avril	17h00	Weimerskirch	Centre Culturel	Pit Schreiner
Lorentzweiler	samedi 26 avril	19h00	Helmdange	Centre Culturel	Nora Back
Luxembourg	samedi 26 avril	17h00	Luxembourg	Hotel Novotel Kirchberg	Carlos Pereira
Steinfort	samedi 26 avril	19h00	Steinfort	Aal Schmelz	Danièle Nieves
Rédange/Attert	samedi 26 avril	18h00	Useldange	Café Um Wier	André Roeltgen
PME front. belges	samedi 26 avril	19h00	Bastogne	Cafetéria Centre Sportif	Nico Clement
Thionville-Metz	vendredi 23 mai	18h45	Thionville	Salle multifonctionnelle	Nico Clement

TV-Programmspringerei	röm. Göttin d. Morgenröte	sauber und nett	▽	Kosewort für Großvater	▽	Stelle, wo etwas aufhört	kommunistische Organisation (Kw.)	Bußbereitschaft	Spitzname Lincolns	Männernamen	▽	kontinuierlich	Wohlgeruch	eine Gewürzpaste
▷	▽	▽				schwach	▷	▽	▽	▽			▽	▽
▷			6	Karpfenfisch		Geste	▷				3			
Lichtkranz			traurig	▷				7		8		iranische Währung		
dt. Automobilpionier, (f. Adam)	▷					französisch: Straße	▷		Aufbegehren		Leu-mund	▷		
▷		1				alter Name von Thailand			„Dach der Welt“	▷				Fels-höhle
Darlehen			med.: Schmerzempfinden	▷		Metallrad am Reittiefel	▷			4		chinesische Verbeugung		Drei-finger-faultier
ver-spinn-te Tierhaare	norw. König, † 1030 (heilig)	Anteilschein	▷					2	alte französische Münzen		durch-sichtig	▷		
▷	▷					deutsche Vorsilbe: schnell			franz. Departement-hptst.	▷			eine Geliebte des Zeus	▷
griech. Knoblauchsoße		deutsche Vorsilbe		ent-rüstet	▷						9		Abk.: Küstern-schnell-boot	Umlaut
▷						eurasi-scher Staaten-bund	▷					drin-gend	▷	
Reich-haltig-keit	▷	5							künstl. Wasser-reser-voir	▷				

1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

W	D	E	L	H	T	T	U						
K	O	L	I	B	R	I	A	R	T	I	K	E	L
H	W	O	S	T	E	N	D	B	O				
I	T	A	L	I	A	K	G	E	L	E	E		
N	U	N	C	W	E	G	A	A	R	T			
N		P	A	R	A	L	L	E	L	S	E		
S	A	K	K	O	I	H	N	L	S	E			
L	U	E	G	E	N	R	D	E	C	K	E		
G	N	S	E	H	R	E	N	Y	O				
I	M	I	L	B	E	L	H	E	D	E			
M	A	R	I	E	R	I	A	L	T	O	A	D	
S	I	R	G	O	T	T	E	S	B	O	T	E	

02/14 - Lösungswort:
WAKEBOARDEN

Jean Roderich, Erpeldange 1. Preis
M.-Josée Hoschette, Bascharage 2. Preis

10 Erreurs / Fehler
solution / Auflösung
02/2014



Teilnahmeberechtigt sind alle Mitglieder mit Ausnahme des OGBL-Personals.

Schreiben Sie das Lösungswort auf eine Postkarte und schicken Sie diese bis zum 9. Mai 2014 an folgende Adresse:

OGBL Communication et Presse
B.P. 2031 L-1020 Luxembourg

Liegen mehr richtige Einsendungen vor als Preise zu vergeben sind, so entscheidet das Los. Der Rechtsweg ist ausgeschlossen.

Auflösung und Namen der zwei Gewinner veröffentlichen wir in der nächsten Nummer.

Die Preise müssen innerhalb eines Monats nach Veröffentlichung der Namen der Gewinner im Aktuell beim OGBL Düdelingen (31, avenue G.-D. Charlotte) abgeholt werden. Zwecks Vereinbarung eines Termins, bitte die Tel.-Nr. 51 50 05-555 anrufen.

Zu gewinnen sind:

- 1. Preis: 1 PC-Rucksack
- 2. Preis: 1 Radiowecker

OGBL | Constructeur d'avenir.



L'OGBL représente les intérêts des salariés de tous les secteurs.

L'OGBL s'engage pour le maintien de l'indexation de vos salaires et pensions, pour une sécurité sociale de qualité, pour la défense de vos salaires et conditions de travail.



OGBL

www.ogbl.lu | www.facebook.com/ogbl.lu